



HAL
open science

Entre image(s) et réalité(s), quelle architecte devenir ?

Gabrielle Dumanowski

► **To cite this version:**

Gabrielle Dumanowski. Entre image(s) et réalité(s), quelle architecte devenir?. Architecture, aménagement de l'espace. 2019. dumas-02483179

HAL Id: dumas-02483179

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-02483179>

Submitted on 18 Feb 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Entre image(s) et réalité(s),
quelle *architecte* devenir ?

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Gabrielle Dumanowski

« L'auteur en architecture, qui est-ce ? »

ENSA Nantes septembre 2019 / Mémoire de master

sous la direction de Jean-Louis Violeau

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Je tiens à remercier Jean-Louis Violeau pour son accompagnement dans l'écriture de ce mémoire, ses riches conseils et la confiance qu'il m'a accordée.

Merci à mes parents qui sans le savoir, m'ont guidée sur le passionnant chemin de l'architecture.

Merci à Camille Danibert pour sa précieuse relecture ainsi qu'à nos nombreuses discussions qui auront nourri ma réflexion.

Merci à Vincent pour son soutien quotidien.

LE TEMPS D'UNE INTROSPECTION

Des architectes, il n'y en a jamais eu dans la famille. J'ai grandi à la campagne, en Normandie, non loin de la ville mais dans un milieu majoritairement rural. Mon rapport à l'architecture, il vient sans doute des bâtisses normandes dans lesquelles j'ai eu la chance de m'épanouir.

Des architectes, il n'y en a jamais eu dans la famille mais l'admiration du patrimoine, l'observation de son environnement et les questionnements sur le monde ont souvent été présents. S'il n'a jamais été question explicitement *d'architecture*, je prends cependant conscience de cette chance d'avoir été poussée à m'interroger sur ce qui m'entoure, de me rendre au cours d'art plastique, d'étudier le solfège, de voyager en France ou ailleurs et d'avoir profité des visites annuelles des musées parisiens.

Des architectes, il n'y en a jamais eu dans la famille mais l'architecte, c'était celui qui dessinait des maisons. Celui qui, en un coup d'oeil, trouvait la réponse à un nouvel espace. C'était aussi celui qui était charismatique, riche et chef d'entreprise. Une personne indépendante, passionnée et dont l'avenir professionnel serait certain et fructueux. Très vite, mon envie d'entreprendre des études en architecture est apparu, me laissant rêver à cette vie fantasmée.

En intégrant l'ENSA Nantes, mon image de l'architecte s'est donc confrontée à une nouvelle

réalité, loin de celle forgée au cours de mon enfance et mon adolescence, sans doute influencée par les nombreuses représentations du métier établies par la société. J'ai alors réalisé que l'image que j'avais de la profession et qui m'avait donné l'envie d'étudier l'architecture était éloignée de la réalité professionnelle racontée au sein de l'école et découverte durant mes stages. Sans doute, ce choix d'écriture a émergé de ma prise de conscience d'un enseignement et d'une profession pluridisciplinaires et non pas seulement constitués de la maîtrise d'oeuvre. Avant tout, j'avais le sentiment que d'être associée à une figure élitiste, socialement valorisée ne correspondait plus à l'architecte que je souhaitais être et à ce que je voulais - modestement - accomplir.

Expliquer aujourd'hui à mes proches ce qu'est être architecte, est un travail dont je n'avais pas estimé la tâche. Sans reproches, je tente de leur transmettre la réalité du *terrain*, que non je ne dessinerai sans doute pas toutes les maisons de la famille et que j'aurai encore moins un salaire à cinq chiffres au bout de dix ans de carrière.

Comme une forme d'introspection, ce mémoire présente au travers de mes recherches et enquêtes le cheminement de ma pensée au cours de ces cinq dernières années : ma position de lycéenne développant un intérêt pour l'architecture, mon statut de candidate auprès de différentes ENSA, mon cursus à l'ENSA Nantes puis ma posture à la veille de l'obtention de mon diplôme.

SOMMAIRE

INTRODUCTION	11
CHAPITRE I Se représenter l'architecte, figure aux multiples portraits	15
CHAPITRE II Comprendre l'histoire d'une profession instaurée, en perpétuelle mutation	35
CHAPITRE III S'intéresser à l'architecture : avoir une vision fantasmée de la profession ?	59
CHAPITRE IV Étudier l'architecture : découvrir à la réalité d'une profession	95
CHAPITRE V Devenir architecte : questionner la valeur d'un titre	119
CONCLUSION	139
ANNEXE MÉTHODOLOGIQUE	149
BIBLIOGRAPHIE	163
TABLES DES MATIÈRES	167

INTRODUCTION

L'architecture nous entoure, elle fait partie de notre quotidien mais qui sont ceux qui la façonnent ? Une question que je me suis sans doute peu posée avant mon entrée à l'école, m'imaginant déjà œuvrer au métier comme les plus «grands».

Une envie qui s'est construite autour de cette figure d'architecte, souvent valorisée au sein de la société mais dont la pratique reste évasive. Pourtant, les études en architecture attirent et bien souvent, lorsque je me présente en tant qu' «étudiante en architecture», un sentiment de surprise et de fascination naît chez mon interlocuteur. Mais alors, pourquoi l'architecte interroge ?

Bien que le terme architecte soit connu de tous, son exercice l'est nettement moins. Son existence remonte à plusieurs siècles maintenant et si son statut semble établi aujourd'hui comme profession, l'idée que l'on se fait de sa pratique reste centrée autour de la conception, généralement de logements ou alors de grands bâtiments.

Dès lors, il semblerait que la représentation de l'architecte se soit façonnée au fil du temps autour d'une unique figure mais ne parlant pas d'une réalité plus pluridisciplinaire, créant alors une forme de décalage entre les images et les réalités du métier. Cette réalité, je l'ai alors découverte à l'école, en stage et au fil de rencontres et j'ai finalement décidé de me poser cette question : quelle architecte devenir ?

Si la société et les pratiquants eux-mêmes ont tendance à représenter l'architecte autour de l'artiste-concepteur exerçant en libéral, comment alors se construire en tant que future architecte ? Et en quoi l'incertitude de l'image de l'architecte explique-t-elle l'incertitude de cette profession ?

Ce mémoire suit le cours de ma pensée de ces cinq dernières années, en tant que jeune lycéenne rêvant au métier d'architecte, en tant qu'étudiante évoluant et grandissant au sein de l'école d'architecture de Nantes et enfin, aujourd'hui, à la veille de mon diplôme.

Dans un premier temps, nous tenterons de définir ce qui constitue la figure de l'architecte et la multitude de portraits qui lui sont associés pour ensuite, dans une seconde partie, le mettre en lien avec l'histoire du métier. Nous verrons alors ce qui en fait une profession aujourd'hui mais dont la réalité ne cesse d'évoluer.

Par la suite, nous irons à la rencontre de jeunes lycéens souhaitant intégrer l'ENSA Nantes pour tenter de comprendre ce qui les incite à étudier l'architecture mais aussi cerner l'image fantasmée de l'architecte qu'ils se sont construite. L'intérêt est en effet de me projeter à ma position il y a maintenant cinq ans, alors convaincue de mon avenir professionnel en tant qu'architecte.

Dans une quatrième partie, nous questionnerons les étudiants de master de l'ENSA Nantes ainsi que les jeunes diplômés afin de déterminer si la vision que l'on peut avoir de la profession avant l'entrée à l'école évolue et en quoi cela pourrait illustrer les trajectoires possibles en tant qu'architecte.

Enfin, nous discuterons autour de la valeur qu'endosse le titre d'architecte, la position qu'il entretient vis-à-vis des autres métiers du *champ architectural*¹ pour ensuite tenter de se positionner en tant que future architecte.

CHAPITRE I

Se représenter l'architecte, figure aux multiples portraits

Si ce travail de mémoire s'intéresse au décalage entre image(s) et réalité(s) du métier d'architecte, il peut être intéressant dans un premier temps d'étudier les éléments contribuant à cette image au sein de la société. Ce décalage est perçu à partir de représentations de l'architecte rencontrées durant mon enfance et mon adolescence et on peut donc, de prime abord, émettre l'hypothèse qu'il se réfère davantage à un portrait contemporain plutôt qu'à une époque ancienne.

Ainsi, il conviendrait d'étudier l'image de l'architecte à travers la fiction cinématographique. Qu'ils soient populaires ou davantage issus de références savantes, ils dépeignent chacun un portrait singulier de l'architecte. En effet, il s'agit d'un personnage employé à plusieurs reprises au cinéma et, d'un récit à un autre, le rôle porté par l'architecte se voit attribuer différentes casquettes

que nous pouvons aisément caractériser. Ces personnalités portées à travers cette figure sont avant tout révélatrices de stéréotypes et renvoient donc à l'image que peut avoir la société de cette profession.

Par ailleurs, discuter de la représentation de l'architecte en tant que figure, interroge avant tout la place de cette profession au sein de la société. En effet, parler de figure au sens de « personnalité marquante »¹ revient à dire que l'architecte serait suffisamment reconnu au point d'être employé pour faire récit. Ainsi, en parallèle de cette analyse de la place de l'architecte dans la fiction, il conviendrait de s'intéresser à la manière dont l'architecte a su se mettre en scène au fil des époques, expliquant alors peut-être sa place aujourd'hui dans l'imaginaire collectif.

Finalement, confronter fiction et réalité de l'architecte en (re)présentation revient à interroger les codes présents au sein du métier d'architecte et de voir en quoi ils pourraient contribuer à sa propre image dans la société.

1. « Figure ». Def. 3e. Dictionnaire Larousse. 2019.

Page de droite : l'architecte Howard Roark interprété par Gary Cooper dans *Le Rebelle* (1949) par King Vidor.



L'architecte, figure caricaturée par la fiction

Entre charisme et réussite sociale

L'un des visages les plus représentés à travers l'architecte est celui d'un homme charismatique, blanc, ayant une certaine assurance et étant bien souvent un symbole de réussite sociale. A la tête de son entreprise, l'architecte invoque le respect par sa stature d'homme d'entreprise mais aussi par son charisme naturel, accompagné d'un style vestimentaire soigné. C'est notamment le cas dans *Mamma Mia !* (2008) avec Sam l'architecte, chef de son agence londonienne : homme élégant, vêtu d'un costard cravate et au grand sourire. On peut évidemment citer *Le Rebelle* (1949) où Howard Roark est interprété par le fameux Gary Cooper, lui conférant l'image d'un homme élégant, au charisme certain. De même que Xavier Alvarez dans *La Sainte Victoire* (2009), jeune architecte ambitieux, businessman fier de sa société à l'ascension fulgurante. Il y a également Roland dans *Paris* (2008), gérant d'une agence parisienne avec de gros projets en cours et dont le parcours s'apparente à une réussite professionnelle. Propriétaire d'un appartement haut standing donnant sur les toits parisiens, il semble avoir un niveau de vie élevé, au même titre que Xavier Alvarez qui s'empresse d'investir dans une voiture de luxe, une fois le premier prix remporté lors d'un concours. L'architecte au cinéma est donc bien souvent « archétypé socialement par le haut »² à



qui on attribue un statut et un niveau de vie élevés. D'ailleurs, les réalisateurs s'attardent souvent sur le rôle d'entrepreneurs en effectuant des cadrages sur leurs plaques à l'entrée des agences comme « Howard Roark, architect » dans *Le Rebelle* (1949) ou encore « Sullivan + Moss associates » dans *The Architect* (2016).

Une créativité débordante

Et si la réussite sociale et le charisme semblent être des critères prédominants chez l'architecte au cinéma, le rôle de l'homme créateur n'en est pas moindre. En effet, l'inspiration semble être quelque chose d'évident et de spontané chez nombre de ces architectes. Sam Carmichael dans *Mamma mia !* (2008), toujours le carnet à la main,

2. RAWLINSON-MAZERI, Emily. « So long architect ! » In *L'Architecte. Portraits et clichés*. Paris: Éditions Noma, 2017, p. 235.

Page de droite : Xavier Alvarez expliquant son projet de logements à son agence dans la *Sainte Victoire* (2009).

explique fièrement avoir « dessiné [une] villa sur la page d'un menu un soir » ou encore Miles Moss (*The Architect*) avoue avec prétention qu'« Avec un bout de papier, [il se sent] libre ! [Il pourrait] redessiner Paris en une demi-heure ! ». Il y a également Matt Groening qui ne se prive pas de parodier Frank Gehry dans l'un des épisodes des *Simpson*, «Le bon, les brutes et la balance» (2005), en lui attribuant le portrait de l'artiste-créateur qui, en chiffonnant un simple bout de papier, trouve l'inspiration. D'ailleurs, cette notion de créativité est parfois associée à une forme d'absurdité, comme ici avec la parodie de Frank Gehry. Nous pouvons aussi prendre en exemple cet épisode de *How I Met Your Mother* (2016) où « Les Svens » parviennent à convaincre les représentants de la Goliath National Bank qu'un immeuble en forme de cactus géant à la tête de tyrannosaure rex et le tout, crachant du feu, saura convaincre les investisseurs du sérieux et de la grandeur de l'entreprise.



L'architecte, homme pragmatique, fait de compromis

Loin de l'image de l'artiste fou, l'architecte peut être présenté comme un homme tout à fait terre-à-terre et parfois plus à l'« esprit scientifique ». C'est notamment le cas dans *L'Arbre, le Maire et la Médiathèque* (1993) où l'architecte fait preuve de beaucoup de pragmatisme, se limitant aux aspects fonctionnels et pratiques de la commande. De la même manière, Roland dans *Paris* (2008), réfléchit à ses projets de jour comme de nuit, rêve de mesures et se présente ainsi comme un homme ayant le compas dans l'œil, à l'affût du moindre détail. Le rapport au commanditaire aussi, où l'architecte est présenté comme ayant des qualités oratoires et une assurance face à son client, en témoigne Miles Moss dans *The Architect* (2016), en abusant même



Page de gauche : BAYS Carter et CRAIG Thomas, *How I met You Mother*, saison 4, épisode 8 (2009)

Ci-dessus : GROENING Matt, *Les Simpson*, saison 16, épisode 14, « Le bon, les brutes et la balance » représentant Frank Gehry (2005)

parfois.

L'agence : lieu d'effervescence créative et intellectuelle

Par ailleurs, bien que la figure de l'architecte soit à multiples reprises employée par les réalisateurs, sa pratique en elle-même est très peu racontée. Son lieu de travail, l'agence ou l'atelier, lui, est bel et bien représenté mais celui-ci s'apparente toujours à un lieu en effervescence, rempli de maquettes, dessins et créations en tous genres, comme dans la *Sainte Victoire* ou *Le Rebelle*. Seulement, une fois encore, cela reste un prétexte à un décor et les scènes qui s'y passent racontent peu voire pas du tout la pratique de l'architecte. Bien qu'il ait une place importante dans le récit, l'architecte est surtout employé pour la posture qu'il représente. A travers ces récits, il n'est pas question de parler d'une réalité mais de simplement conférer au personnage un statut ou une personnalité.



Quand l'architecte se met en scène

Si la fiction semble user de la figure de l'architecte pour attribuer un statut à ses héros, il serait intéressant de discuter de la représentation que les architectes font d'eux mêmes pour tenter de comprendre d'où provient ces « codes de représentation ». En effet, dès le XVII^e siècle, les architectes se sont mis en scène dans leur lieux de travail, révélant alors d'une certaine façon « l'envers du décor ». Ces portraits sont avant tout des témoins de la profession au fil des époques et parlent donc des conditions de travail du métier d'architecte, sans doute plus proche d'une réalité que pourrait l'exposer la fiction. Seulement, à travers ces jeux de mises en scènes, de décors, de tenues et de posture, quelle image les architectes souhaitent-ils montrer d'eux-mêmes ? Peut-on parler d'une forme de « convention picturale »³ employée époque après époque par les architectes pour se représenter à travers ces portraits ? Et en quoi s'agit-il d'une identité historique et culturelle, voire idéale-typique, contribuant à l'affirmation d'une « identité professionnelle »⁴ ? Finalement, créent-ils une part de fiction à travers leurs représentations ?

3. LAMBERT, Guy. « L'architecte à sa table de travail » In *L'Architecte. Portraits et clichés*. Paris: Éditions Noma, 2017, p. 170.
4. CHADOIN, Olivier. In *Être architecte : les vertus de l'indétermination - Une sociologie du travail professionnel*, Presses Universitaires De Limoges Et Du Limousin., 2013, p 359.

Page de gauche : Miles Moss dans *The Architect* (2016) discutant avec ses clients à partir de plans et maquettes.

Du XVII^e siècle à aujourd'hui : la place du portrait dans la représentation de l'architecte

Si on parle généralement aujourd'hui d' « agence » pour évoquer le lieu de travail des architectes, l'« atelier » a longtemps été employé, bien plus que « bureau » ou « cabinet ». En s'attachant à la représentation associée à ces termes, on peut noter que l'atelier fait aisément allusion à un exercice artistique, alors que le « cabinet », s'apparente à un lieu de travail pouvant faire référence aux professions libérales telles qu'avocat ou notaire. Ainsi, qu'il s'agisse d'atelier, d'agence ou de cabinet, les architectes sont dans tous les cas associés à un exercice valorisé du fait de l'imaginaire gravitant autour de ce lieu de travail.

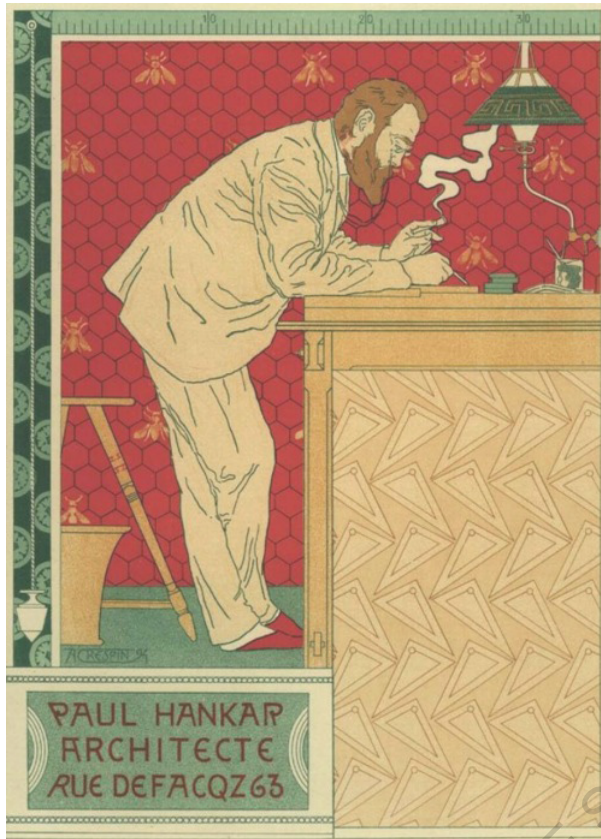
Dès le XVII^e siècle, les architectes se mettent donc en scène à travers des portraits, les présentant au coeur de ces lieux d'effervescence, entourés de leurs outils : l'équerre, la règle et le compas, bien souvent accompagnés de documents graphiques voire de maquettes posés plus ou moins soigneusement, pouvant alors témoigner d'un travail intellectuel acharné. Ces éléments font alors figure d'attributs iconographiques⁶ comme nous pouvons le noter sur le portrait de Claude-Nicolas Ledoux en 1789 peint par Marguerite Gérard. On le voit s'appuyer avec fermeté sur un guéridon accueillant l'oeuvre architecturale, la mettant ainsi en avant. Avec un air un peu désinvolte, le portrait semble illustrer malgré tout une forme de réalité avec la présence

5. LAMBERT, Guy. « L'architecte à sa table de travail » In *L'Architecte. Portraits et clichés*. Paris: Éditions Noma, 2017, p. 178.

6. *Ibid.*

Page de droite : Marguerite Gérard (1761-1837) portrait de Claude-Nicolas Ledoux, huile sur bois, 29,7x24,8 cm, 1788-1789. Paris, Musée Cognac-Jay.





au sol d'une lettre décachetée, renvoyant alors l'architecte à son rapport au commanditaire. Il semble montrer une certaine assurance. Et si on voit dans ce tableau le portrait d'un « intellectuel-artiste », la représentation de l'architecte tend à évoluer dès le XX^e siècle avec la volonté d'affirmer le statut d'« architecte-artiste ». Le portrait de Paul Hankar réalisé par Adolphe Crespin en 1894 illustre bien cette envie de mettre en avant la conception

Ci-dessus : Adolphe Crespin (1859–1944), *Paul Hankar, architecte*, planche extraite des *Maîtres de L'Affiche*, chromolithographie, 1894, Victoria & Albert Museum.

Page de droite : Vittoriano Rastelli (1936), *Renzo Piano*, Corbis via Getty Images, Gènes (Italie), 2007.

et le caractère artistique de la pratique. En effet, l'architecte est adossé à sa table de travail, absorbé par son dessin : le geste même semble être le cœur de l'affiche, laissant l'allusion à un travail plus géométrique avec la règle et l'équerre dissimulés, en tant qu'éléments décoratifs. Par ailleurs, si on parle ici de dessin, la maquette a su trouver sa place dans la représentation des architectes, qu'elle soit manipulée le temps d'un cliché ou qu'elle apparaisse en arrière plan, dans l'agence. Plus récemment, on peut prendre en exemple la photo de Renzo Piano discutant devant ses maquettes, architecte qui a d'ailleurs ouvert à plusieurs reprises les portes de son atelier maquette, illustrant alors cette part du métier d'architecte.



L'affirmation de codes de représentation

Au fil du XX^e siècle et jusqu'à aujourd'hui, les portraits d'architectes continuent de se focaliser sur l'individualité du concepteur, accentuant ainsi l'idée du « geste créateur »⁷. Le format lui, évolue : on passe aux clichés photographiés, bien souvent en noir et blanc. On y retrouve alors certains codes établis par leurs prédécesseurs mais aussi des témoignages de leurs époques et de l'évolution de la représentation. Le Corbusier se présentait en plein travail, entre plans et maquettes, fermement concentré comme si la photographe ne pouvait perturber son exercice. Au coeur de son atelier, on aperçoit les murs ornés de dessins de géométraux.



Un cliché en noir et blanc dont on ne cessera de retrouver l'expression au fil des années, mettant alors sans doute en avant un côté mystérieux de l'architecte-créateur, au charisme certain. On peut entre autre citer comme exemple Zaha Hadid posant droitement devant ses maquettes, vêtue de noir ou encore Jean Nouvel, au regard grave, les bras croisés et habillé sobrement en noir, laissant à nouveau planer comme une forme de mystère, renforcée par son ombre dans le dos. Il

7. LAMBERT, Guy. « L'architecte à sa table de travail » In *L'Architecte. Portraits et clichés*. Paris: Éditions Noma, 2017, p. 182
Nina Leen (1909-1995). Portrait de Le Corbusier (1946)

Dmitry Ternovoy. Portrait de Zaha Hadid (2013)
Auteur non connu. Portrait de Jean Nouvel.
Rene Habermacher. Portrait de Rudy Ricciotti (2017)

y a également Rudy Ricciotti prenant la pause, les bras croisés, en chemise et au regard charmeur, illustrant d'une certaine façon la part de charisme détenue par les architectes.

Une importance donnée à la mise en scène c'est certain, mais aussi de posture, de look, avec lesquels l'individualité et la figure de l'architecte sont affirmés. Derrière ces quelques portraits - qui ne sont que des exemples parmi tant d'autres - l'idée est de montrer comment l'architecte au même titre que l'écrivain ou le scientifique - a su se mettre en scène sur son lieu de travail, nous laissant accéder à un lieu d'intimité où naissent de grands projets, tout en laissant planer une forme d'énigme autour de leur pratique.

Entre représentation sociale et star-system : la construction médiatique des architectes

Cette part d'énigme a tout de même été amenée à être brisée par certains n'hésitant pas à se représenter à travers de simples portraits mais en poussant le statut de «figure» jusqu'au film documentaire. A travers ce support, l'architecte apparaît comme personnage d'importance, à qui l'on dédirait tout un film tant ses réalisations et sa pensée ont su marquer le monde.

My Architect (2004) d'abord, réalisé par Nathaniel Kahn à propos de son père, Louis Kahn. Il y dresse le portrait de son père disparu et dont il découvre,

à travers ce documentaire, le parcours quelque peu énigmatique. Bien que l'architecte ne soit pas à l'origine de ce film, on y perçoit la figure d'un homme d'importance qui aura marqué les esprits par sa création et qui conforte dans l'idée que l'architecte ne serait pas un homme *ordinaire* dont on tente de comprendre l'univers.

Par ailleurs, dans un autre registre Bjarke Ingels (BIG) et Norman Foster (Foster + Partners) se mettent en scène dans des documentaires où l'on suit leurs parcours et leurs pensées. Tous deux mondialement reconnus, ces reportages s'apparenteraient presque à de l'auto-promotion.

How Much Does Your Building Weigh, Mr. Foster ? (2010) qui met en lumière le parcours de l'architecte ainsi que sa vision du monde et de l'architecture. Au-delà d'entretiens et d'images monumentales de ses réalisations, on perçoit clairement la figure d'un homme ayant réussi, assimilé à un «grand» créateur. On le suit dans ses voyages mais aussi à son agence, lieu d'effervescence créative mais qui s'apparente aussi à une entreprise internationale dont l'image doit être soignée.

De la même façon, Bjarke Ingels joue le jeu du documentaire avec *Big Time* (2017), où la limite entre vie professionnelle et personnelle est (volontairement ?) réduite. On le suit donc pendant près de dix ans à travers le monde entre Copenhague et New-York, lieux d'implantation de ses deux agences. A travers ce périple, on comprend



vite la place qu'endosse l'architecte: de nombreux commanditaires se l'arrachent mais dont l'entretien de figure influe sur la réussite de l'agence. Une construction médiatique donc qui accentue l'image de l'architecte à la créativité débordante mais qui devient ici une image de marque.

A eux deux, ces documentaires illustrent l'idée de la réussite professionnelle dont pourrait rêver tout architecte, ou du moins ce que les nombreuses représentations laisseraient entendre. Celles d'une réussite sociale et professionnelle à l'ascension fulgurante, que l'on n'hésite pas à comparer au statut de «génie».

Ci-dessus : Bjarke Ingels expliquant un projet, crayon à la main, dans *Big Time* (2017) réalisé par Kaspar Astrup Schröder. Norman Foster travaillant dans son agence Londonienne dans *How Much Does Your Building Weigh, Mr. Foster ?* (2010) réalisé par Carlos Carcas et Norberto López Amado.

Finalement, à travers ces différents exemples de portraits d'architecte, nous pouvons constater que la profession a su instaurer une forme de codes de représentation, mettant alors en avant leur pratique et contribuant ainsi à la valorisation de leur image. Ces portraits semblent illustrer une part de leur exercice en nous introduisant dans leurs lieux de travail mais leur pratique reste tout de même incertaine, dissoute derrière la figure de l'architecte concepteur.

D'ailleurs, on peut y voir un lien avec l'image de l'architecte présent dans la fiction : il endosse divers figures mais sa pratique reste peu précise : on se sert du personnage «architecte» pour attribuer un statut, une posture au héros ou au personnage mais sans toujours la relier à son métier.

Il est aussi intéressant de noter que les femmes sont quasi inexistantes au sein de la fiction, à l'image sans doute, de leur arrivée tardive au sein de la profession.

CHAPITRE II

Comprendre l'histoire d'une profession instaurée, en perpétuelle mutation

Si l'on constate que l'architecte est fortement associé à la maîtrise d'œuvre et à un exercice libéral, nous pouvons nous demander comment cette image s'est instaurée au sein de la société et en quoi elle peine à évoluer et à se rattacher à une nouvelle réalité professionnelle. Pour tenter de comprendre un tel écart entre représentation et réalité, il peut être intéressant d'étudier l'instauration de cette profession et ce qui en a été les fondements. Il n'est pas question ici de retracer tout l'historique de la profession mais de s'intéresser aux points forts ayant contribué à sa situation actuelle. Ainsi, comment la profession s'est-elle institutionnalisée ? En quoi pouvons-nous la considérer comme « profession de groupe » ? En quoi les architectes ont-ils été amenés à rejeter leur identité professionnelle, bien que cette figure persiste aujourd'hui ?

L'institutionnalisation d'une profession et la protection de son titre

L'Académie Royale : le fondement de la profession

Jusqu'à la fin du Moyen-Âge, la distinction entre conception et réalisation n'était pas présente dans la réalisation des bâtis. Le bâtisseur était aussi le créateur et les décisions étaient prises sur le chantier, au cours de la construction. Les corps de métiers tels que le maçon ou le charpentier déterminaient ensemble le bâti et bien que les édifices aient fait preuve de grandes prouesses techniques au fil des temps, l'architecture n'était pas un domaine totalement théorisé. C'est au début de la Renaissance que les choses viennent à changer et que l'architecte commence à s'émanciper face au maître-maçon, souvent considéré comme le maître d'oeuvre. L'architecte, tout comme les peintres ou les sculpteurs, souhaite s'élever dans la hiérarchie sociale. Il désire s'affranchir du travail manuel en prouvant que son travail est avant tout théorique et qu'il mérite, d'une certaine façon, un statut reconnu. L'architecte accède au statut d'intellectuel dans un premier temps en Italie, au début de la période du Quattrocento. Apparaît alors cette représentation de l'architecte comme personnage charismatique à la fois savant et humaniste.¹

1. MOULIN, Raymonde. In *Les Architectes : métamorphoses d'une profession libérale*. Paris : Calmann-Lévy. 1973, p. 16

« L'architecte vit dès lors à l'enseigne du génie. Il est de loin l'artisan, du métier viril, du travail manuel ou « mécanique » [...]. Il n'est plus seulement le géomètre et l'humaniste, c'est-à-dire l'homme de l'activité intellectuelle. Il est le créateur, le demiurge, l'alter deus. »²

Cette période marque donc un changement tant elle annonce l'apparition du « savoir architectural » appartenant alors au champ plus élargi des arts : l'architecte est alors peu à peu considéré comme artiste, lui conférant un nouveau grade social. En France, il faut attendre le soutien de la monarchie centralisatrice pour affirmer le rôle et le statut d'architecte. Le pouvoir royal, voulant s'entourer « d'experts » pour la construction du royaume, décide de fonder l'Académie Royale. C'est donc en 1671 que Jean-Baptiste Colbert, ministre de Louis XIV, crée cette institution et marque le début de la théorisation de cette pratique. Les architectes deviennent des acteurs proches du pouvoir royal, exerçant sous un nouveau statut de travailleur libéral. Ce changement leur confère une nouvelle position sociale, ils sont maintenant détachés de l'image salariale et manuelle.

L'Académie Royale d'architecture, au même titre que les sciences, la peinture et la sculpture, est donc chargée de théoriser sa pratique et cela passe par son enseignement. Celui-ci se doit de former une nouvelle élite afin de diffuser le « bon goût » en architecture, l'apprentissage et les codes du métier. L'idée est de « cristalliser l'identité d'une

2. *Ibid.*

Page suivante : Sébastien Leclerc (1637-1714), *L'Académie des Sciences et des Beaux-Arts*, 1788



L'ACADEMIE DES SCIENCES
DEDIEE ET DES BEAUX ARTS
AU ROY.

Par son tres humble, tres obeissant et tres

fidelle Serviteur et sujet Seb. le Clerc.



profession »³, afin d'assurer une cohérence sociale, institutionnelle et pédagogique, en harmonie avec le système aristocratique et monarchique de l'époque. Émerge alors la constitution d'un corpus de références se rattachant aux bâtiments patrimoniaux et aux écrits de Vitruve (90 av. JC - 20 av. JC), définissant les règles de proportions, d'ordres, d'ordonnements et d'alignements. Les sciences des proportions sont enseignées au même titre que les sciences de la construction regroupant les mathématiques et la géométrie des espaces. Par ailleurs, si l'Académie Royale est proche du pouvoir, elle décide encore de ses propres cadres et notamment à travers ses ateliers de projets où sont enseignés ses grands principes. On y juge la capacité des futurs architectes à concevoir des projets à travers des concours dont les sujets sont définis par les Académiciens. Finalement, cette institution reflète l'image d'une société en pleine effervescence intellectuelle, théorique et scientifique.

Nous pouvons donc cerner un moment clé dans la définition du statut d'architecte : il apparaît le début d'une unité de groupe définissant ses règles et limitant son entrée à une petite élite. Cela marque le fondement de la profession d'architecte comme groupe intellectuel dont la pratique est légitimée et valorisée par sa proximité au pouvoir et l'édification de ses propres codes.

3. TAPIE, Guy. In *Les architectes à l'épreuve de nouvelles conditions d'exercice, thèse de doctorat en sociologie, sous la direction de François Dubet*. France : Université Victor Segalen Bordeaux II, 2000

L'instauration d'une profession de groupe

Si le profession d'architecte s'est instaurée durant la Renaissance, son statut social s'est affirmé au fil des époques jusqu'à devenir une figure sociale valorisée et reconnue au sein de la société. Il est alors nécessaire de se questionner sur ce qui a affirmé la place de ce titre d'architecte.

Selon Olivier Chadoin⁴, cela passe par la qualification d'une « profession de groupe ». On le qualifie selon différents critères. Le premier est la spécificité du savoir par la détermination des cadres de son activité et des règles qui la définissent. En effet, la loi du 31 décembre 1940, validée par l'ordonnance du 18 octobre 1945, fonde l'Ordre des Architectes précisant que « nul ne peut porter le titre d'architecte s'il n'est pas inscrit à l'Ordre »⁵. La profession s'organise désormais sur une base nationale et régionale, tout en protégeant son titre. Cela signifie que tout architecte exerçant la maîtrise d'oeuvre doit s'inscrire à l'ordre et doit en respecter les règles définies. De même que les avocats ou les médecins, les architectes se voient obligés de suivre la déontologie établie et sont soumis au contrôle de leur exercice par leurs pairs. Ainsi, l'Ordre se donne le droit de sanctionner toute pratique n'étant pas en adéquation avec leurs principes.

Deuxième critère, les études amenant au titre d'architecte sont longues et s'établissent dans des écoles reconnues - aujourd'hui rattachées au Ministère de la Culture -, avec le grade de

4. CHADOIN, Olivier. In *Être architecte : les vertus de l'indétermination - Une sociologie du travail professionnel*, Presses Universitaires De Limoges Et Du Limousin., 2013.

5. Source : Conseil National de l'Ordre des Architectes

niveau supérieur. Ces études sont associées à une formation intellectuelle, la légitimant au sein de la société et renforçant ainsi la valeur symbolique du titre d'architecte.

Enfin, l'entrée dans les écoles se veut sélective : ses membres définissent eux-mêmes leurs conditions préalables à l'exercice du métier d'architecte, ce qui lui confère une valeur élitiste, réservant sa formation qu'à une petite partie de la population. La « profession d'architecte » s'est formée à la suite de son institution par l'Académie Royale lui ayant légué des bases solides à son établissement : la spécificité de son savoir, sa valeur de pratique intellectuelle et son caractère élitiste à travers la sélection de ses membres. Ces trois éléments participent donc aujourd'hui à la construction de l'image de l'architecte comme profession valorisée.

Le monopole de l'architecte

Si la création de l'Ordre des architectes affirme une identité professionnelle et protège en partie son titre, elle n'assure pas encore l'intervention obligatoire d'un architecte. Il faudra attendre la loi du 3 janvier 1977 réactualisant son statut. Selon la loi, seuls les architectes inscrits au tableau de l'ordre se voient en droit d'établir un projet architectural et ce, dès 170 m² de surface de plancher (réactualisé à 150 m² par la loi du 6 juillet 2012)⁶. En d'autres termes, l'architecture devenant d'intérêt public, les architectes sont désormais garants de sa création afin d'assurer la qualité et l'insertion des

bâties à travers le territoire, en cohérence avec la déontologie établie. Ainsi l'Etat, en attribuant un pouvoir quasiment exclusif aux architectes, accroît la valorisation du métier et notamment avec le terme « Diplômé Par Le Gouvernement » (DPLG) ajouté au titre d'architecte jusqu'en 2007.

Finalement, l'architecte, par son association à un statut libéral, se présente comme une profession établie protégeant son titre. Peu à peu, les architectes sont parvenus à mettre en place les conditions de leur institutionnalisation et à contrôler de près leur exercice à travers l'Ordre. Le titre d'architecte, garantissant compétence technique et dignité sociale, est aussi maintenu à travers son enseignement. Cet enseignement, historiquement organisé par ateliers de projets définissant les grandes problématiques sociétales va cependant être remis en cause dès la moitié du XIX^e siècle, en s'intensifiant dès la seconde moitié du XX^e siècle, venant alors bouleverser l'exercice même des architectes.

6. Source : Conseil National de l'Ordre des Architectes

De l'Ecole Nationale des Beaux Arts en passant par l'ère industrielle puis Mai 68 : la remise en cause d'un modèle historiquement intégré

Les architectes, attachés à des valeurs passées ?

Bien que la profession d'architecte semble être aujourd'hui établie dans la société, son parcours n'en est pas moins décousu. Après la Révolution de 1789, l'Académie d'Architecture, autrefois rattachée au pouvoir royal, voit son administration quelque peu bousculée. La monarchie est abolie et les architectes font désormais parti d'une nouvelle institution : l'Ecole Nationale des Beaux-Arts (l'ENSBA).⁷ En se joignant aux arts de la peinture et de la sculpture, l'architecte se détache peu à peu de son image de profession en parfait équilibre entre savoirs artistiques et constructifs, d'autant plus qu'à cette même période, les ingénieurs sont directement rattachés à l'Etat par la création du Corps des Ingénieurs des Ponts et Chaussées. Débute la rivalité entre architectes et ingénieurs : ces derniers se voient attribués les grands projets d'aménagement du territoire, renforçant alors le lien de l'architecte à l'art. Durant ces années à l'ENSBA, les architectes affirment leur système d'apprentissage établi sous l'Académie : constitution de doctrines architecturales, formation éprouvante instaurée autour d'ateliers de projets, renforcement du rapport maître-élève, inégalité

de formation gravitant principalement autour des ateliers parisiens... En clair, un système d'apprentissage basé sur des principes établis sous la monarchie, ayant peu évolué en parallèle des changements sociaux et assurant d'une certaine façon la reproduction de leurs membres selon des principes bien établis. Cet attachement aux valeurs académiques n'a alors que renforcé le caractère élitiste et centralisateur de la formation.

Cependant, il apparaît, au cœur de l'ère industrielle, que cette formation n'est plus en phase avec son époque tant elle se rattache à des valeurs établies le siècle passé. Eugène Viollet-le-Duc fait d'ailleurs part de sa pensée concernant l'architecture. Il émet une analyse de l'état de l'architecture en France ; il y exprime plusieurs réserves. Tout d'abord, il estime que le pouvoir centralisateur et l'organisation de l'architecture par l'Académie mis en place sous Louis XIV a retiré aux provinces leur pouvoir et leurs initiatives qui témoignaient d'un savoir local, d'une singularité vis-à-vis des autres territoires et qui affirmaient leur identité.

« on voudrait avoir une architecture de notre pays et de notre temps [...] et on envoie la jeunesse étudier, à la suite d'un enseignement insignifiant, des monuments de l'ancienne Rome et de l'Attique, monuments dont l'étude ne peut être utile qu'appuyée sur une critique sévère, qu'après avoir acquis des connaissances étendues »⁸

Il blâme également le manque d'innovation et

7. RINGON, Gérard. In *Histoire du métier d'architecte en France*, Presses Universitaires de France, Paris. 1997

8. Viollet-Le-Duc, Eugène. « Neuvième Entretien ». In *Entretiens sur l'Architecture*, Bruxelles : Mardaga (1977), 1863.

l'attachement constant aux valeurs Antiques sans jamais les renouveler et les faire évoluer, en adéquation avec les prouesses techniques possibles de l'époque. En fait, il déplore que les architectes ne cessent de s'accrocher à des principes anciens, non sans qualités, mais qui ne reflètent plus l'époque dans laquelle ils vivent. Il reproche à l'enseignement de se rattacher uniquement aux règles d'art établies dans l'antiquité, mais sans jamais se référer à la civilisation même, à son histoire et au potentiel des territoires, perpétuant les formes admises dans le passé. Finalement, selon lui, le régime académique n'a pas formé les architectes à développer un raisonnement, à expliquer une idée mais simplement à répéter un modèle établi, sans en comprendre profondément les fondements.

Et si les architectes sont habitués à se soumettre à ces doctrines, ils ne sont plus poussés à expliquer leur travail et renvoient alors l'image d'une pratique établie dont le travail ne peut être remis en cause. Selon E. Viollet-le-Duc, l'architecte, n'étant pas apte à expliquer le fondement de son travail, renvoie à l'amateur l'image d'un artiste dont la pratique ne peut être questionnée. Ainsi, l'architecte affirme sa position de savant et de maître dont les réalisations ne sont pas discutées au sein de la société, pas même au sein de l'école. Et si parmi les architectes une minorité acquit une réflexion sur son travail, celle-ci refuse d'exercer en province, amenant à une pénurie d'architectes dans ces régions et ne faisant que renforcer la centralité autour de Paris.

Selon E. Viollet-Le-Duc, au-delà d'enseigner pertinemment les principes de l'art antique, il faudrait :

« développer chez les jeunes gens appelés à devenir architectes, le sentiment de la responsabilité personnelle, et, par conséquent, la connaissance du savoir, l'autorité du bien établie sur l'étude de tous les métiers auxquels l'architecte a forcément recours »⁹

En d'autres termes, il estime que l'enseignement de l'architecture doit passer par la capacité des étudiants et architectes à prendre position sur des sujets établis et de ne plus se conformer à la force supérieure, au risque d'effacer toute capacité de réflexion. Et en évoquant « les métiers auxquels l'architecte a forcément recours », il cerne ici qu'il existe une diversité de problématiques en lien à l'architecte qui passe par la transmission de leurs savoirs et par la remise en perspective de leur pratique par rapport à la société et ses changements, qu'ils soient d'ordre technique ou territoriaux. Finalement, il prône un enseignement où les futurs architectes auraient la possibilité de choisir le champ de leur engagement personnel et ainsi de ne plus se conformer aux idées des « puissants », attachés aux valeurs académiques.

Ainsi, il semble soulever une faille importante

⁹.Ibid.

dans l'enseignement de l'architecture qu'il juge en décalage avec la société. Ce constat, il l'exprime à la fin du XIX^{ème} siècle et viendra sans doute introduire la pensée des architectes du mouvement moderne du début du XX^{ème} siècle, s'ouvrant alors à d'autres formes d'architectures et à d'autres disciplines.

Le bouleversement d'un enseignement institutionnalisé ou une nouvelle façon d'envisager l'architecture

Néanmoins, il faudra attendre la fin de la seconde guerre mondiale pour que l'enseignement en France soit réellement remis en cause. En effet au lendemain de la guerre, avec la reconstruction intensive du pays, certains estiment ce modèle en décalage avec ces changements sociaux. Une forme de rupture s'opère entre les « Anciens » - attachés à leur système d'enseignement et leurs doctrines - et les « Modernes » - convaincus qu'un changement de pratique doit maintenant avoir lieu.¹⁰ Et ce mouvement de pensée s'intensifie à partir des années 60, où à l'image de la société, les architectes et les étudiants de l'ENSBA remettent en cause leur héritage et manifestent leur envie de changement. A cette période, on exprime le refus d'être associé à la figure de l'architecte concepteur, libéral et maître d'oeuvre et on est convaincus que l'architecture n'est pas une discipline à part mais qu'elle doit s'exercer en lien avec la sociologie, l'économie, la politique ou encore la géographie. De nombreux débats ont alors lieu, discutant des disciplines enseignées au sein des écoles et

le rapport Querrien de 1962, établi par Max Querrien directeur de l'Architecture, annonce une réforme de l'enseignement. Celle-ci marque un changement dans la formation car les champs de connaissances en lien à l'architecture sont redéfinis. On fait maintenant référence à l'urbanisme, aux nouvelles technologie constructives, à l'économie et aux sciences humaines.¹¹ Si cette réforme apporte des changements à l'enseignement, elle ne semble pas suffisante et les architectes se joignent au mouvement social de mai 68, persuadés que l'architecture peut se faire autrement que l'a dicté l'Académie, 300 ans plus tôt et l'ENSBA au début du XIX^{ème} siècle.

Par la suite, c'est le décret du 6 décembre 1968 qui marque la fin d'un système jugé dépassé. L'un des grands changements concerne la décentralisation de l'enseignement par la constitution d'une douzaine d'Unités Pédagogiques d'Architecture (UPA) dont six puis huit parisiennes et le reste en province. Le diplôme reste national mais l'ensemble des concours - d'entrée et au sein du cursus - tel que le grand Prix de Rome, sont supprimés. Les études se composent alors de trois cycles de deux ans et s'articulent autour de cinq champs disciplinaires : l'architecture, les arts plastiques, les sciences de la construction, les sciences exactes et les sciences humaines et juridiques. Bien que le mouvement étudiant de 68 émettait le souhait de se rattacher à l'université, il n'en est pas encore question - il faudra attendre la réforme de 1997 - mais la recherche se voit intégrée au sein des UPA à travers

10. TAPIE, Guy. In *Les architectes à l'épreuve de nouvelles conditions d'exercice, thèse de doctorat en sociologie, sous la direction de François Dubet*. France : Université Victor Segalen Bordeaux II, 2000

11. RINGON, Gérard. In *Histoire du métier d'architecte en France*, Presses Universitaires de France, Paris. 1997



différentes équipes.¹² Elle sera par la suite valorisée grâce à la création en 1979 de l'Institut Français d'Architecture (IFA). Très vite, la réforme Malraux de 1971 marque un changement conséquent au sein de l'enseignement et elle annonce avant tout le début de nombreux débats. On voit alors une succession de réformes faisant varier le nombre d'années d'études, l'organisant en trois cycles de deux ans entre 1997 et 2007 puis se rapprochant peu à peu d'une organisation universitaire en constituant les études en 3 cycles : un Diplôme d'Etudes En Architecture (DEEA) équivalent à un grade licence, un Diplôme d'Etat en Architecture (DEA) équivalent au grade master puis un cycle professionnel visant l'obtention de l'Habilitation à la Maîtrise d'Oeuvre en son Nom Propre (HMONP) devenue nécessaire à l'inscription à

l'Ordre des Architectes.

D'autres formations post-diplômes de troisième cycle viennent enrichir le cursus à travers des Diplômes de Spécialisation et d'Approfondissement en architecture (DSA), diplômes nationaux de l'enseignement supérieur - en lien au patrimoine et à l'urbanisme entre autres - , à des diplômes propres aux écoles d'architecture (DPEA) - notamment l'architecture navale ou la scénographie - , dont la durée de formation varie entre un et deux ans, ce qui témoigne d'un élargissement du champ de discipline des architectes. Par la suite, les UPA passent alors au statut d'Ecoles d'Architecture puis d'Ecoles Nationales Supérieures d'Architecture, mais tout en gardant une autonomie relative.

Finalement, concernés par les problématiques sociales, les architectes osent remettre en cause leur héritage et rejeter leur identité, pourtant bien ancrée, afin de s'ouvrir à de nouveaux champs de disciplines. Ces débats, engagés au début des années 60, ne cesseront de s'accroître, à la recherche d'une pratique et d'une formation les plus justes possibles avec les problématiques sociales, économiques et territoriales. L'enseignement est bouleversé et est amené à se rattacher progressivement vers le système universitaire mais ces changements ont avant tout des répercussions au sein de la pratique même des architectes, ne cessant de débattre autour de leur identité, pourtant bien rattachée à une pratique canonique.

12. Caroline MANIAQUE, Eléonore MARANTZ et Jean-Louis VIOLEAU. In *Mai 68, l'architecture aussi !*, B2 Éditions, 2018
Ci-dessus : Armand Peter, *Défilé des élèves architectes de l'École régionale d'architecture de Strasbourg*, 31 mai 1968, Coll. particulière.

Un changement de la composition des étudiants en architecture et une augmentation des effectifs

Depuis la réforme Malraux de 1968, les débats n'ont cessé d'animer les écoles, questionnant la part de l'héritage de l'ENSBA à conserver. Certains approuvent l'attachement à ces valeurs - l'exercice du projet réparti en ateliers, notion de références, expérience professionnelle au sein d'une agence d'architecture, entre autres - alors que d'autres encouragent l'intégration de nouvelles formations (DPEA, double-cursus...). Nous avons pu constater que l'enseignement en architecture a pris peu à peu le format d'un cycle universitaire, s'ouvrant alors vers d'autres disciplines. Il est alors intéressant de se questionner sur ces changements opérés au sein de l'enseignement et voir en quoi ils vont de pair avec l'évolution de la pratique de l'architecte.

Dans un premier temps, si l'on s'intéresse aux chiffres de l'Observatoire de la profession d'architecte et son « archigraphie » publiée en 2018, on constate une augmentation significative du nombre de diplômés entre 2000 et 2017 passant de 1235 diplômés DPLG à 2311 Architectes Diplômés d'Etat (ADE) dont 1417 ayant la HMONP. Si l'effectif a quelque peu varié entre 2004 et 2010, on constate néanmoins une certaine stabilité depuis 2010 variant seulement d'une centaine de diplômés d'une année à l'autre. Cette augmentation du nombre de diplômés peut s'expliquer en parti par les nombreuses réformes ayant ouvert les

études d'architecture à un plus grand nombre d'individus et notamment avec la suppression des concours d'entrée, qui privilégiaient les enfants issus de milieux favorisés et ayant déjà eu un lien à l'architecture. D'ailleurs, Olivier Chadoin relève un changement significatif entre 1965 et 1975 où le nombre d'enfants d'architectes intégrant les UPA passent de 19,5% à 13,5%. Il cite le travail de Christian de Montlibert qui explique qu'à partir des grandes réformes, les élèves issus de la « bourgeoisie d'affaires » ou de la profession libérale a nettement diminué¹³. Ce phénomène est alors à mettre en parallèle avec les chiffres de l'Ordre depuis 2000. En effet, avec l'instauration de la HMONP en 2007, on peut désormais émettre des hypothèses sur le nombre d'architectes exerçant en libéral alors qu'autrefois, la mention DPLG ne permettait pas cette distinction. En moyenne, depuis 2010, la moitié des ADE passent la HMONP mais la moitié restante décide ne pas l'obtenir. Ainsi, si tous les ADE ne souhaitent pas passer la HMONP, cela peut s'expliquer par cette « hétérogénéité des volumes et des espèces de capitaux »¹⁴ où la part d'individus aspirant à une pratique libérale va diminuer. On peut émettre l'hypothèse que leur milieu social ne les a pas conditionnés à ce type d'exercice. En effet, le travail libéral n'étant pas une vocation chez tout le monde et étant souvent encouragé par un environnement familial, on peut imaginer l'apparition d'individus plus distants des représentations et des valeurs attachées à l'exercice libéral.¹⁵

13. CHADOIN, Olivier. In *Être architecte : les vertus de l'indétermination - Une sociologie du travail professionnel*, Presses Universitaires De Limoges Et Du Limousin., 2013.

14. *Ibid.*

15. RINGON, Gérard. In *Histoire du métier d'architecte en France*, Presses Universitaires de France, Paris. 1997

Ainsi, on constate que la transformation de l'enseignement vient augmenter le nombre d'étudiants. De plus, l'introduction de nouvelles disciplines ainsi qu'une plus grande variété d'origines sociales, pourraient nous laisser penser que de nouveaux profils apparaissent au sein des écoles. De nouvelles pratiques aussi, interrogeant alors la place de l'architecte et son exercice.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

SUR LE CHEMIN DE L'ARCHITECTURE

Je me souviens encore de mes parents ne sachant expliquer à nos proches d'où venait cette envie de devenir architecte. C'est vrai qu'elle est apparue assez jeune, autour de mes douze ans ; je crois que moi-même, je ne saurais en expliquer la réelle origine.

Un stage de découverte professionnelle de troisième chez un architecte de ma ville et tout se confirme : je dessinerai des maisons quand je serai grande. C'est le premier et l'unique architecte que j'aurais côtoyé avant mon entrée à l'ENSA Nantes. Mais j'avais la certitude que son travail représentait un certain idéal : dessiner, construire, échanger, travailler dans une agence ; comme une sorte de monde à part que je venais tout juste de découvrir et qui m'attirait tant il se détachait de l'image monotone que je m'étais construite des autres professions.

Quand on me demande au lycée mon projet professionnel, je réponds : architecte. Alors je m'informe, à l'époque les sites internet et les revues d'orientation m'indiquent un salaire moyen de 2000 euros net par mois à la sortie de l'école, qu'il faut être à la fois créatif et scientifique - très bien,

je suis dans une filière scientifique et il m'arrive de dessiner à l'occasion. Et puis dans les écoles, il paraît que l'on parle philosophie, art, histoire, géométrie...

À la maison, personne n'est architecte ou n'a entrepris d'études dans la création : mon père est ingénieur informatique, ma mère est laborantine, mon frère est infirmier et ma soeur termine ses études d'ingénieure agroalimentaire. Mais tous m'encouragent à postuler dans ces écoles, m'assurant que ce sera de grandes études amenant à un beau métier.

Personne n'est architecte mais ma mère fait de la couture, bricole et peint parfois ; mon père parle souvent de politique, j'écoute attentivement les débats autour des projets du coin, les changements dans les communes dus au PLU... Peut-être là le début d'un conditionnement.

Je postule alors auprès de quatre ENSA, deux parisiennes, celle de Rennes et puis Nantes. Je suis plutôt bonne élève alors mon dossier scolaire m'inquiète peu mais à l'écriture de la lettre de motivation, le doute s'installe : pourquoi veux-je devenir architecte ? Loin la conviction d'une vocation, il est difficile à tout juste dix-sept ans d'avoir la certitude de ce que l'on veut devenir plus tard. Et puis je n'excelle pas dans le dessin, je ne saurais à peine citer un nom d'architecte contemporain... Mais à quoi bon, l'école n'est-elle pas faite pour apprendre ?

CHAPITRE III

S'intéresser à l'architecture,
avoir une vision fantasmée de la profession ?

Historiquement, l'architecte a affirmé son statut de travailleur libéral, principalement centré autour de la maîtrise d'œuvre. Cette figure de l'architecte concepteur s'est donc ancrée au sein de la société, à tel point que la fiction s'en est servi à multiples reprises pour conférer un statut social à ses personnages. Si la fiction n'est pas la seule à jouer de cette figure, les architectes participent à leur propre image et encouragent donc une valorisation de leur profession. Dès lors, il peut être intéressant d'analyser la manière dont l'architecte est représenté dans l'esprit collectif et notamment chez les candidats aux écoles d'architecture afin de déterminer ce qui a pu influencer la construction de leur vision de la profession. En effet, ceux-ci présentent un intérêt particulier pour ce domaine au point de l'étudier et se sont donc construit une image « positive » de l'architecte, les ayant convaincus de le devenir à leur tour. Il serait donc intéressant de confronter cette image établie de

l'architecte à la vision qu'ont ces individus de la profession et notamment à travers deux groupes : les visiteurs de la Journée Portes Ouvertes (JPO) de l'ENSA Nantes et les candidats sélectionnés aux jurys d'admission en première année de licence de l'ENSA Nantes.

Ainsi, nous pourrions nous questionner sur ce qui influe des individus à s'orienter vers des études en architecture : quelles sources d'informations emploient-ils ? Quelle est la place de la fiction, des médias et du cercle culturel dans leur prise de décision ? Quelle relation à l'architecture entretiennent-ils ? Ont-ils des connaissances sur l'architecture et la profession et en quoi les auraient-elles influencés dans leur choix ? Finalement, en quoi l'image construite par ces jeunes individus reflète-t-elle une vision partielle et fantasmée de la profession, colorée par la représentation de l'architecte dans la société ?

Méthodologie :

Dans un premier temps, l'idée est de proposer un questionnaire aux visiteurs de la JPO de janvier 2018. En employant ce format, l'objectif est de déclencher un dialogue, de cerner plus en profondeur les éléments ayant eu une influence dans ce choix d'orientation et dans la construction de leur image de l'architecte. Ce questionnaire, intitulé « questionnaire aux futurs étudiants en architecture »¹, se compose de plusieurs types de questions. Tout d'abord, l'idée est de définir le profil

de l'individu avec son année de naissance ainsi que son milieu d'étude actuel. Ensuite, cela se présente sous forme de questions à deux propositions - oui/non - avec une possibilité d'ouverture lorsque la réponse est positive. Celles-ci s'intéressent aux éventuels stages, visites, lectures, programmes numériques en lien avec l'architecture ainsi qu'à un possible lien familial avec une personne exerçant dans le monde de l'architecture. Ensuite, deux questions à choix multiples : l'une sur l'image de l'architecte puis l'autre concernant l'intérêt que l'individu porte aux études en architecture. Dans ces deux cas, la question reste ouverte avec une possibilité d'ajouter une réponse supplémentaire. Enfin, le questionnaire s'achève avec deux questions ouvertes demandant la durée depuis laquelle la personne est intéressée par ces études et enfin si celle-ci a déjà une idée de son avenir professionnel en tant qu'architecte et si oui, de le préciser.

Il est important de noter qu'une part de l'origine sociale des individus - les emplois de leurs parents notamment - ne fait volontairement pas partie des questions posées. En effet, bien qu'il s'agisse de données pertinentes pour cette enquête, ce questionnaire pourrait être reçu de « manière intrusive » par les personnes, ne percevant pas forcément l'étude sociologique en aval mais davantage un jugement de valeur. Nous pouvons d'ailleurs noter que chez la plupart des individus, la réponse à ce questionnaire était reçue avec inquiétude, s'imaginant qu'elle serait ensuite transmise à l'administration, bien que le

1. Ensemble du questionnaire présent en annexe.

questionnaire reste anonyme. Ainsi, l'influence du cercle familial et culturel des individus est abordée par la présence ou non d'un architecte dans son entourage, ayant alors eu une éventuelle influence dans ce choix de parcours.

Je vais alors à la rencontre des visiteurs présents à cette journée portes ouvertes, le 27 janvier 2018. Badge « ENSA NANTES » en évidence, mon statut d'étudiante est un avantage pour aborder les visiteurs : un sentiment de confiance s'installe rapidement, les personnes acceptent sans soucis de répondre à mon étude, sans trop parfois, s'interroger sur le fond de mon travail mais en s'imaginant plutôt une étude déterminant si oui ou non, ils sont « aptes » à étudier l'architecture. Néanmoins mon statut d'étudiante me porte souvent préjudice dans le sens où la discussion est « donnant-donnant » : les visiteurs répondent à mes questions mais en retour, je me dois de répondre aux leurs. Le problème est que la proportion de leurs réponses est moindre comparée à leurs interrogations concernant leur possible entrée à l'école. Une fois la discussion lancée sur la vie à l'école, l'organisation des études... Il est difficile de dévier sur les motivations et l'intérêt de l'élève pour ces études. De plus, les personnes interrogées, pour la plupart en première ou terminale, sont relativement timides et plutôt fermées à la discussion, les réponses sont par moments peu précises. Finalement, le temps passé par visiteur est assez long, déviant souvent sur la vie étudiante en architecture, et limitant ainsi mon nombre de résultats à quinze. Toutefois, leurs

inquiétudes reflètent souvent une part de leur vision de l'architecte et restent donc des données pertinentes à analyser.

Dans la continuité de cette enquête lors de la JPO, il m'était possible de participer aux jury d'admission des futurs élèves de licence de l'ENSA Nantes en avril 2019. J'ai donc fait partie d'un jury auprès de Pétra Marguc et Jean-Louis Violeau. L'idée était de cerner l'image de l'architecte présente dans l'esprit des candidats et de venir ainsi enrichir les résultats déjà obtenus lors de la JPO. Dans un premier lieu, il était question d'assister à quelques entretiens afin de libérer du temps pour questionner les personnes dans un cadre plus détendu et où ils seraient plus à l'aise de s'exprimer plutôt que face à un jury. Seulement, déjà lors de la JPO, les jeunes visiteurs émettaient des réticences à répondre au questionnaire, comme évoqué précédemment. Loin de moi l'idée de les effrayer et de les prendre de court à la sortie de leurs entretiens encore sous l'émotion, j'ai finalement décidé d'appuyer l'enquête sur l'ensemble des oraux du jury.

Ce format de sélection est certes très formel, exercice difficile pour de jeunes lycéens mais il présente quelques intérêts. En effet, dans un temps très restreint de quinze minutes, la personne doit convaincre que son profil correspond aux études en architecture et de ce fait, elle construit un discours en lien avec sa propre image de l'architecte. Elle met donc en avant des qualités qu'elle juge nécessaires aux études et à la pratique de l'architecture ou encore

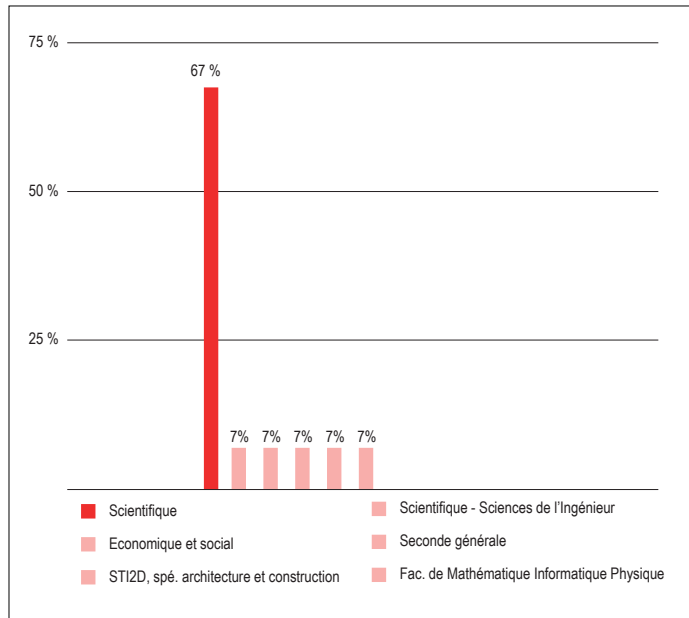
elle cite d'éventuels monuments, architectes qu'elle connaît et qu'elle souhaite mettre en avant afin de justifier d'une éventuelle « culture architecturale ». Ainsi, les candidats répondent en partie aux réponses posées lors de la journée portes ouvertes mais de manière moins guidée et plus condensée, rythmée d'interventions du jury. Sans stratégie pré-définie, l'idée était de procéder de manière empirique plutôt que méthodiquement. En tant que simple observatrice, j'ai pu prendre des notes lors des différents entretiens et puis en dégager rapidement des « catégories » de réponses faisant écho au questionnaire de la JPO et révélant alors une part de leur image de l'architecte.

Au total, quinze personnes sont interrogées lors des JPO et seize candidats parmi les dix-sept appelés se rendent aux entretiens. Ces chiffres restent peu élevés pour émettre des affirmations mais présentent cependant des résultats significatifs amenant à différentes hypothèses. L'objectif est donc de croiser l'ensemble de ces résultats interrogeant l'image de l'architecte aux yeux des groupes interrogés mais sous deux formats et situations distincts : l'une où les individus se renseignent sur le domaine d'études lors de la visite de l'école et l'autre où ces personnes ont été sélectionnées, jugées comme ayant le « profil » pour étudier l'architecture. Les individus n'ont donc pas la même position : l'un interroge davantage qu'il ne répond et l'autre doit convaincre de sa place au sein de l'école.

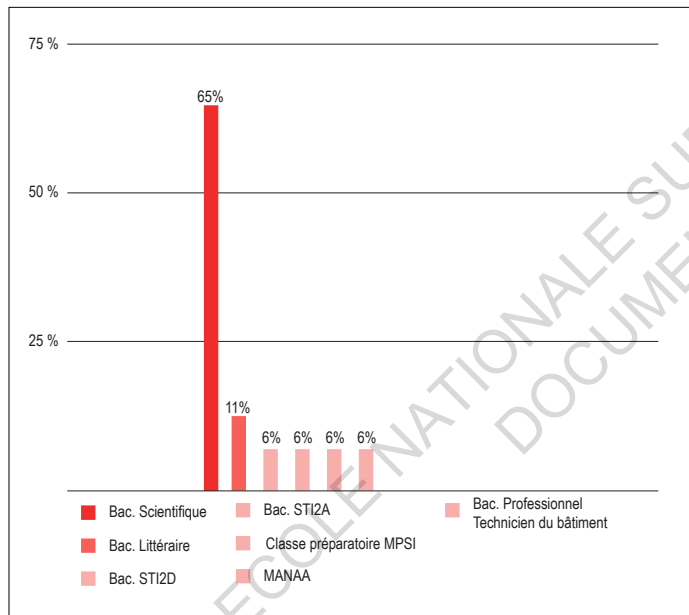
Une vision restreinte des études et de l'architecture

La créativité, la technicité et le sens du collectif, des compétences préalables à détenir ?

Le premier constat se dégageant des deux enquêtes est la filière d'origine des visiteurs et des candidats : 67% des personnes de la JPO ont un baccalauréat scientifique ou sont en voie de l'obtenir, de même que 65% des candidats contre moins de 7% pour les autres filières telles qu'Economie et Social (ES), Sciences et Technologies de l'Industrie et du Développement Durable (SI2D), Sciences de l'Ingénieur (SI), Sciences et Techniques du Design et des Arts (STD2A) pour les deux enquêtes. Le jury d'admission présente une plus grande diversité de filières d'origine avec notamment 11% des candidats issus d'un baccalauréat littéraire, 6% en filière professionnelle dans le bâtiment, 6% en Mise A Niveau en Arts Appliqués (MANAA) et 6% en classe préparatoire scientifique. Globalement, les résultats sont similaires et témoignent de l'importance du critère scientifique dans l'esprit collectif. En effet, en ayant une majorité de personnes issues de la filière scientifique, cela laisse entendre que la connaissance scientifique serait éventuellement nécessaire à l'entrée en école d'architecture et que par conséquent, davantage d'individus issus du baccalauréat scientifique postulent, imaginant être dans une position d'avantage en comparaison aux autres filières.



Graphique 1 - Filières d'études des visiteurs de la JPO



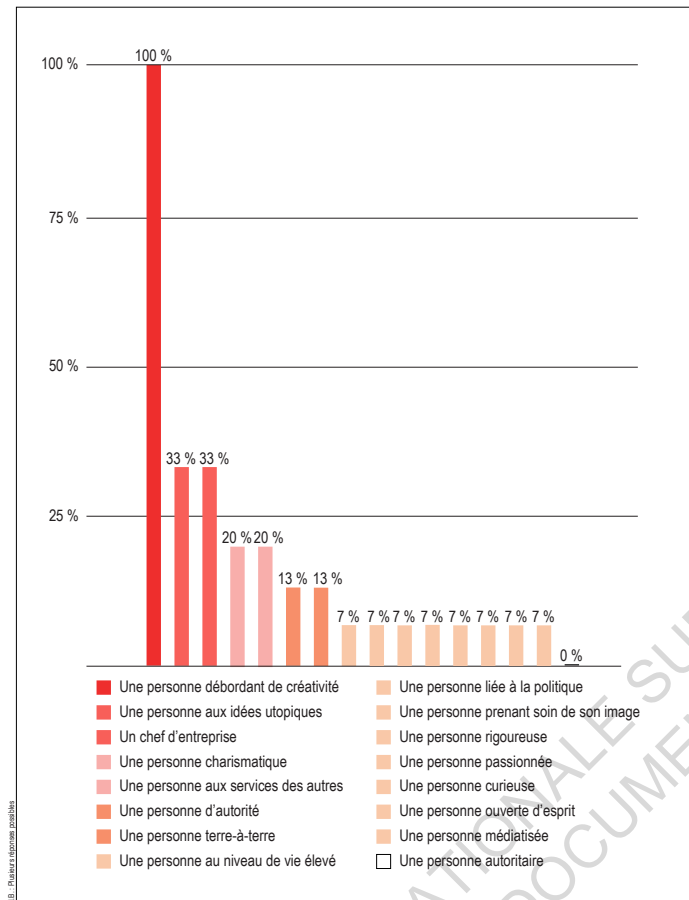
Graphique 2 - Filières d'études des candidats du jury d'admission

Cette observation se confirme aux fils des différents échanges. D'un côté, à la JPO, les questions posées et les inquiétudes quant aux études abordent souvent le sujet de la technicité : la question la plus fréquente est « faut-il être bon en maths ? », autant posée par les élèves que par les parents. Et la réussite dans les matières scientifiques est mise en avant par certains interrogés, comme s'il s'agissait d'un critère déterminant dans l'aptitude aux études en architecture. A l'inverse, lorsqu'un élève considère avoir un niveau insuffisant en mathématiques et physique, l'inquiétude se fait ressentir dans ses propos. Et si les sciences sont mises en avant, il n'en est pas moins pour les « arts ».

« L'architecture se situe au carrefour des sciences et de l'art »²

75% des candidats du jury d'admissions partagent une vision de l'architecture comme une discipline alliant à la fois la technique et l'art et ne manquent pas de valoriser leurs expériences et leurs compétences dans ces domaines afin de convaincre de leur admission au sein de l'école. A plusieurs reprises et dès les premières minutes des entretiens, nous entendons des termes tels que : qu'« une alliance entre l'art et la technique », ou « avoir de la créativité et les bases de la technique ». D'ailleurs, cela fait fortement écho aux résultats obtenus lors de la JPO : à la question « Par quoi êtes-vous intéressé(e) dans les études d'architecture ? », 67% des candidats répondent « les sciences et techniques en lien à l'architecture » et 67% les

2. Propos de l'un des candidats lors des jurys d'admission.



Graphique 3 - Image de l'architecte des visiteurs de la JPO

« ateliers manuels ».

« C'est vrai qu'elle est à la fois très créative et très scientifique... On a fait un test d'orientation sur internet et tout de suite le résultat a été architecte, c'a été une évidence »³

D'ailleurs, selon une mère et sa fille, les critères scientifique et créatif seraient indispensables chez tout architecte, révélant clairement l'idée qu'un architecte serait le mélange d'un créateur et d'un scientifique.

De ce fait, ces résultats sont à mettre en lien avec l'image de l'architecte et la construction de sa profession. Comme nous avons pu l'évoquer, la profession s'est construite autour de ces valeurs et ce, dès la Monarchie avec l'Académie Royale. Nous pouvons donc constater que ces compétences associées à la pratique de l'architecte sont toujours présentes dans l'imaginaire collectif, poussant davantage d'individus de filière scientifique à postuler auprès des écoles.

Par ailleurs, une des autres qualités requises selon les candidats est abordée à multiples reprises : l'esprit collectif. Plus de la moitié des candidats pratiquent une activité sportive et chacun d'entre eux a mis en avant ses expériences collectives en les considérant comme valorisantes et indispensables au métier d'architecte. A nouveau, cela n'est pas surprenant en comparaison des résultats de la journée portes ouvertes où 67% des personnes

3. Dires d'une mère à propos de sa fille lors de la JPO.

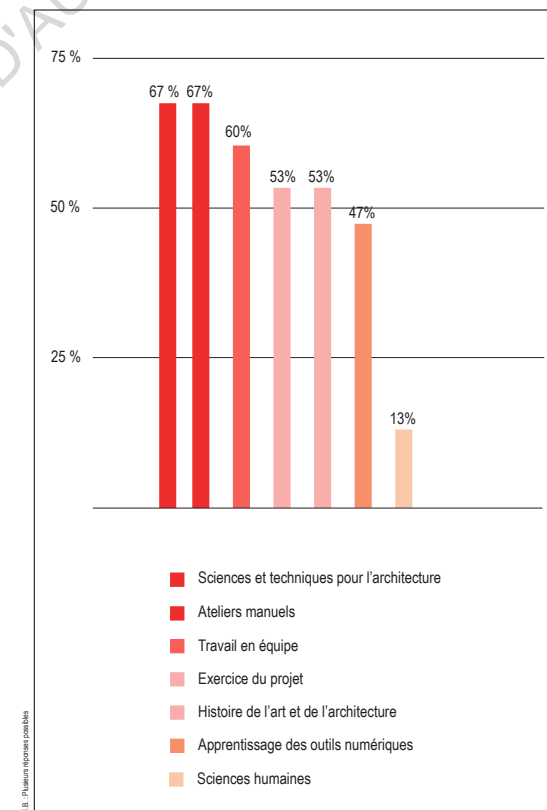
interrogées se disent intéressées par les études en architecture pour le travail collectif. Ce résultat est peut-être à mettre en lien avec le travail en agence qui est majoritairement représenté dans la fiction et que les architectes eux-mêmes aiment valoriser, le présentant comme lieu d'effervescence et d'échanges, entre les différents acteurs.

Les sciences humaines et le projet, les grands oubliés ?

Si les sciences et les arts semblent ancrés dans l'esprit des candidats, il n'en est pas autant pour les sciences humaines. En effet, seuls 13% des personnes interrogées à la JPO se disent intéressées par ce domaine durant les études d'architecture et seuls 12% des candidats les abordent. Cela questionne donc la valeur que les individus donnent aux sciences humaines dans le monde de l'architecture. De la même manière, l'association de l'architecte au monde politique n'a été faite par seulement 6% des individus ce qui peut révéler une méconnaissance du rôle que peut porter l'architecte dans des domaines plus élargis à l'architecture. Aussi, durant les entretiens, il n'a été question de géographie et d'urbanisme par seulement 12% des candidats, laissant penser que la pratique de l'architecture, aux yeux des individus, ne concerne que le cadre strict du bâtiment. A nouveau, cela est sans doute à mettre en lien avec leur arrivée tardive - remontant aux réformes de la fin des années 70 - au sein de l'enseignement de l'architecture. Néanmoins, si ces changements au sein de la

formation datent d'il y a près de cinquante ans, comment expliquer qu'elles soient peu voire pas du tout abordées par les personnes aspirant à ces études ?

Par ailleurs, il est intéressant de noter que la notion de « projet » n'est pas évidente pour tout le monde.

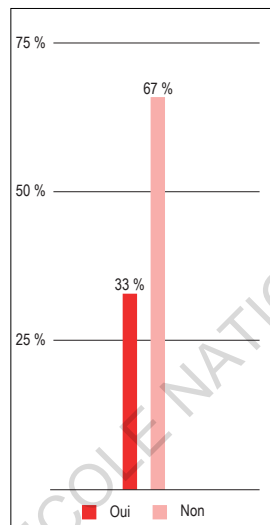


Graphique 4 - Intérêt pour les études d'architecture des visiteurs de la JPO

On peut éventuellement questionner la manière dont la fiction met en scène l'architecte, lui dressant davantage le portrait d'un artiste dont le «talent» est inné et spontané plutôt que celui d'un intellectuel développant une méthode de travail en lien à des problématiques diverses.

L'avenir professionnel en tant qu'architecte : entre imprécision et travail libéral

Lors de la JPO, à la question de leur avenir professionnel en tant qu'architecte, les réponses restent évasives pour la plupart. Nous pouvons déjà noter que 67% ne donnent aucune réponse révélant peut-être un manque d'information concernant la pratique. 27% des interrogés évoquent cependant une idée d'exercice. À noter que parmi eux, 33% ont déjà eu une expérience en lien avec l'architecture et notamment à travers un stage effectué pour 100% d'entre eux en classe de troisième.



Graphique 5 - Expérience liée à l'architecture chez les visiteurs de la JPO

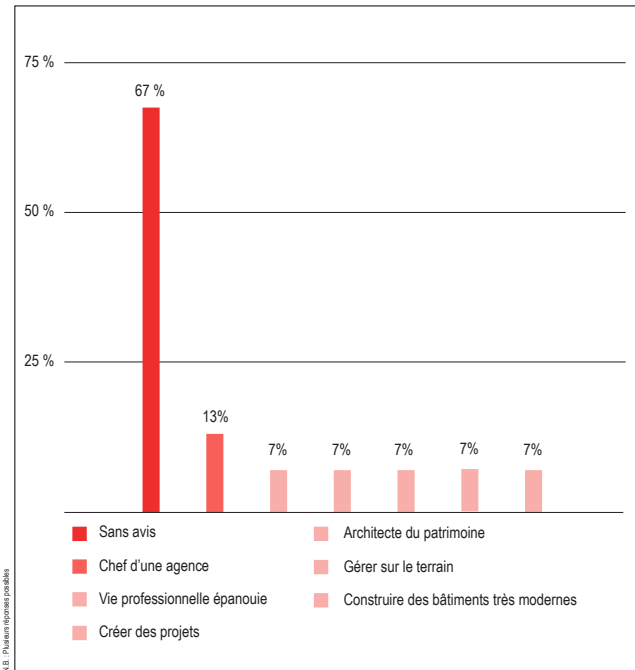
Si nous considérons ces individus comme ayant déjà eu un premier contact avec l'architecture, que ce soit dans le cadre d'un stage ou à par le biais d'un proche, 53% d'entre eux estiment avoir une idée de leur avenir professionnel.

« je pense que je créerai une entreprise avec un associé »⁴

Il y a d'abord des réponses évoquant seulement les conditions de travail de l'architecte plutôt que le contenu de sa pratique : « patron d'une agence ou simplement employé », « une vie professionnelle épanouie » ou encore « je pense que je créerai une entreprise avec un associé ». Ce type de réponses peut révéler un manque de connaissances quant à l'exercice du métier d'architecte, aux différentes possibilités qu'il offre et aussi ce qui concerne la nature des projets effectués mais il révèle tout de même une vision gravitant autour du travail libéral.

D'autre part, un individu évoque plus précisément la pratique qu'il pourrait avoir de l'architecture : « pas de lotissements mais créer de grands projets, gérer sur le terrain et construire des bâtiments très modernes ». Il est intéressant de noter qu'il exprime une volonté de concevoir des projets qui seraient, selon lui, élogieux aux yeux de la société et notamment avec les termes « grands » et « très » qui accentuent son propos. D'ailleurs, il est intéressant de noter que cette personne évoque son désintérêt dans la conception de « lotissements », comme s'il s'agissait pour elle de quelque chose de dévalorisant, à l'inverse d'une architecture « moderne ».

4. Propos d'un visiteur lors de la JPO.



Graphique 6 - Projection professionnelle des visiteurs de la JPO en tant qu'architecte

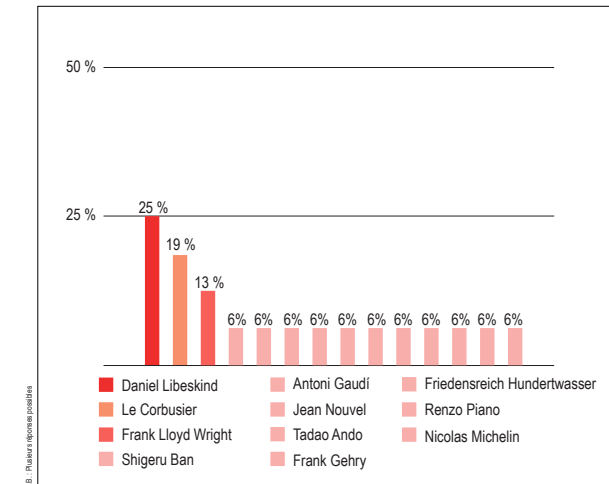
Une connaissance architecturale moindre, centrée autour des grands projets et des grands noms

Nous pouvons donc constater que la pratique de l'architecte et le contenu des études restent peu connus de la part des interrogés. S'il n'a pas été question de culture architecturale à proprement parler lors de la JPO, certains individus ont pu nous faire part de leurs connaissances au cours des entretiens.

D'une part, la question « Connaissez-vous un architecte ? » obtient quelques réponses : Daniel

Libeskind est cité par 25% des candidats, Le Corbusier est évoqué par 19% d'entre eux, suivi de Frank Lloyd Wright (13%) puis 6% nomment Jean Nouvel, Renzo Piano, Shigeru Ban, Antoni Gaudí, Tadao Ando, Frank Gehry, Friedensreich Hundertwasser et pour le moins connu, Nicolas Michelin. Globalement, 63% des candidats citent au moins un architecte ce qui pourrait témoigner d'une certaine connaissance architecturale de leur part. Néanmoins, en s'intéressant aux noms évoqués, force est de constater que parmi eux, cinq ont été nommés au Pritzker Prize, considéré comme le « Prix Nobel d'architecture », à savoir Frank Gehry (1989), Tadao And (1995), Renzo Piano (1998), Jean Nouvel (2008) et Shigeru Ban (2014).

De même, parmi les trois architectes français nommés, deux d'entre eux semblent avoir une place importante dans l'histoire de l'architecture en France. D'une part, Le Corbusier est connu comme



Graphique 7 - Architectes évoqués par les candidats du jury d'admission

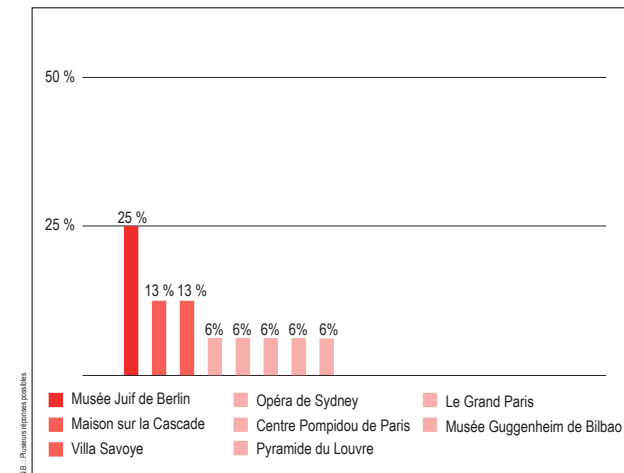
étant un acteur d'un moment fort de l'histoire de la société française et notamment dans la construction des logements collectifs mais aussi dans la transformation des villes ; quant à Jean Nouvel, il est l'un des seuls architectes contemporains ayant une forte notoriété médiatique et dont les grands projets sont connus par le plus grand nombre.³ De plus, Frank Lloyd Wright, au même titre que Le Corbusier, a contribué à l'histoire de son pays en étant considéré aujourd'hui comme l'un des plus grands architectes de son pays, les Etats-Unis. Il en est de même pour Antonio Gaudí, architecte espagnol, dont une partie de ses projets ont été classés au Patrimoine Mondial de l'Unesco, attestant d'une place importante dans l'histoire de l'architecture.

Ainsi, les candidats mentionnent majoritairement des architectes affirmant une certaine notoriété aussi bien médiatique qu'historique et cela témoigne alors d'une connaissance architecture assez limitée, réduite aux grands noms de la profession. Dès lors, comment se construire une image objective de la profession si les seules références sont celles d'architectes connus à l'international ?

Et nous pouvons établir le même constat concernant les projets d'architecture cités par les candidats. En tête de liste, le Musée Juif à Berlin de Libeskind (25%), suivi de la Maison sur la Cascade de Frank Lloyd Wright (13%) et de la Villa Savoye de Le Corbusier (13%). Enfin, la Pyramide du Louvre de Ieoh Ming Pei, l'Opéra de Sydney de Jørn Utzon, le Centre Pompidou de Renzo Piano et Richard Rogers, le Musée Guggenheim de Bilbao de Frank Gehry puis le projet urbain du Grand Paris sont

chacun cités par 6% des candidats.

A nouveau, sont évoqués des projets emblématiques de l'histoire avec d'un côté la Maison sur la Cascade et la Villa Savoye, toutes deux classées au Patrimoine Mondial de l'UNESCO et de l'autre, - la Pyramide du Louvre, l'Opéra de Sydney, le Centre Pompidou - des projets que l'on pourrait qualifier d'« iconiques » tant ils ont participé à la qualification et la renommée de leurs territoires par leur architecture éloignée des codes établis.



Graphique 8 - Projets évoqués par les candidats du jury d'admission



Musée Juif de Berlin, Daniel Libeskind (2001)



La Maison sur la Cascade, Frank Lloyd Wright (1939)



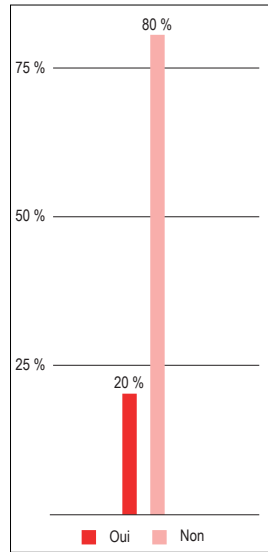
Villa Savoye, Le Corbusier (1931)

En effet, lors de la JPO, au sujet de l'intérêt pour ces études, « l'exercice du projet » n'est relayé qu'à la troisième place (53%), au même titre que le travail en équipe (53%), derrière les « sciences techniques pour l'architecture » (67%) et « les travaux manuels » (67%) mais toutefois devant les « sciences humaines » (13%). A nouveau, cela semble étonnant lorsque l'on sait que l'exercice du projet est au centre de l'enseignement de l'architecture depuis son fondement et que la démarche même du « faire projet » est ancrée au sein des écoles. Cela interroge donc la manière donc ces individus visualisent la méthode de travail des architectes.

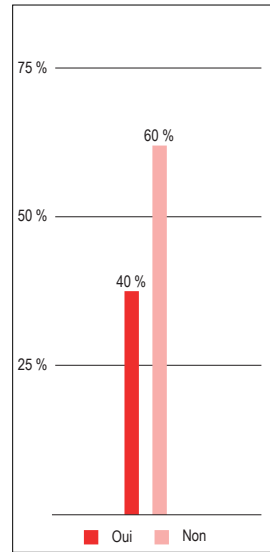
Se familiariser à l'architecture : entre modes d'acquisition restreints et influence du cercle familial

L'émergence du numérique aux dépens de la lecture et des visites culturelles

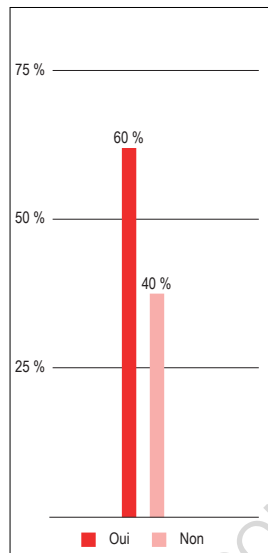
Ce manque de connaissances en architecture et de sa pratique est peut-être à mettre en lien avec la manière dont ces personnes s'informent et se familiarisent à ce domaine. En effet, 80% des personnes de la JPO n'ont jamais effectué de visites ou expositions relatives à l'architecture et 60% d'entre elles ne lisent de revues ou livres d'architecture. A l'inverse, le visionnage d'émissions ou de documentaires télévisés est commun à 60% des individus. Cela signifie que chez ces individus, le numérique est une source davantage prise



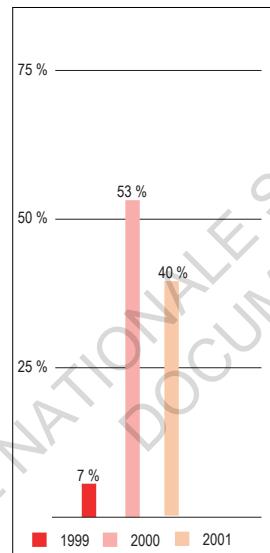
Graphique 9 - Visites relatives à l'architecture des visiteurs de la JPO



Graphique 10 - Lectures relatives à l'architecture des visiteurs de la JPO



Graphique 11 - Émissions/ documentaires relatifs à l'architecture visionnés par les visiteurs de la JPO



Graphique 12 - Année de naissance des visiteurs de la JPO

que les visites culturelles ou la lecture dans le développement de leur intérêt pour l'architecture. Ces résultats font écho aux entretiens : 19% des personnes disent avoir déjà lu des ouvrages d'architecture et notamment des revues, des livres sur les « grands monuments d'architecture » ou encore l'ouvrage Apprendre à voir l'architecture (1959) de Bruno Zevi, témoignant alors d'une certaine culture architecturale de la part du lecteur. Néanmoins, ces lectures restent une minorité et à nouveau, les candidats sollicitent davantage le numérique dans leur sensibilisation à l'architecture. En effet, certains se renseignent de l'actualité architecturale à travers des moteurs de recherche leur envoyant des « notifications » à chaque nouvel événement au sein de la pratique. Ce mode d'information permet sans doute d'avoir une connaissance générale de l'actualité mais à nouveau, cela ne s'intéresse-t-il pas davantage à une échelle nationale, voire internationale, mettant en lumière les « grands » projets du moment plutôt que des problématiques locales et des projets de plus petite envergure ? L'idée n'est pas d'émettre une critique sur le contenu même de cette actualité mais plutôt de se questionner l'image que cela renvoie de la pratique et en quoi cela participe à une idéalisation de la profession.

Par ailleurs, le numérique ne se limite pas à une source d'information mais peut parfois initier certains à la « conception » d'espace et notamment à travers des logiciels de modélisation : 13% des candidats valorisent leur expérience dans ce

domaine à travers le logiciel « Home Sweet 3D » (logiciel libre développé par JAVA). Au même titre que de nombreux logiciels de 3D gratuits et disponibles sur Internet, « Home Sweet 3D » est destiné dans un premier temps à des particuliers qui souhaitent entreprendre des travaux de rénovation dans leur maison. Nous pouvons d'ailleurs lire sur les sites internet⁵ les promouvant : « Grâce à eux, vous pouvez réaliser la maison de vos rêves, même en étant un débutant. »

Cela signifierait donc que la conception d'un bâtiment peut s'apprendre au travers d'un logiciel et viendrait donc décrédibiliser la pratique même de l'architecte. L'usage d'un outil de conception de manière si accessible, en laissant penser que l'architecture n'est qu'une question de logiciel et de visualisation, vient aussi questionner le contenu des études. Si ces individus mettent en avant leur usage de tels logiciels, c'est qu'ils l'estiment comme une plus-value et que cela sera un avantage pour leur parcours. Il est vrai que l'aptitude à visualiser l'espace dans toutes ses dimensions est un avantage mais cela passe-t-il nécessairement par le numérique et surtout, ce type de logiciels ne laisserait-il pas penser que la connaissance de l'architecture s'acquiert si simplement ?

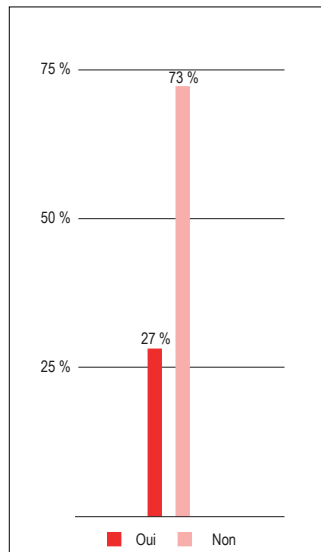
Et si plusieurs candidats vantent leur pratique de ce logiciel, ils l'ont tous découverte au sein de leur enseignement secondaire et notamment en cours de technologie au collège. Cette initiative vient donc de l'Éducation nationale et cela contribue

d'une certaine manière à développer un intérêt pour l'architecture chez les élèves. On peut néanmoins soupçonner une forme d'idéalisation de la pratique tant cette approche se focalise sur la conception d'habitats individuels et renforce ainsi l'image de l'architecte concepteur. Par ailleurs, ce n'est pas la seule façon dont l'enseignement au collège sensibilise ses élèves à l'architecture. L'épreuve du Brevet d' « Histoire des Arts » y contribue en proposant de discuter de projets d'art et d'architecture, en lien aux thématiques étudiées en cours d'histoire. Cet examen explique d'ailleurs le fait que le Musée Juif de Berlin par Daniel Libeskind se retrouve à la première place des édifices connus par les candidats étant donné qu'il faisait partie du programme. Par conséquent, l'enseignement secondaire contribue d'une certaine façon à la sensibilisation à l'architecture mais on peut constater qu'en dehors de celui-ci, peu d'élèves développent des connaissances ou s'intéressent via d'autres moyens au domaine, engendrant alors une vision faussée de la pratique focalisée autour de projets emblématiques et médiatisés.

L'influence du cercle familial : la valeur symbolique d'une profession valorisée

L'acculturation à l'architecture peut se faire via différents *media* comme nous venons de le voir mais elle découle avant tout d'un facteur social. En effet, c'est un domaine peu enseigné au sein de l'enseignement secondaire ou du moins que partiellement. Elle est donc conditionnée par

5. <https://stileex.xyz/logiciel-architecture/>



Graphique 13 - Présence d'un proche exerçant dans le milieu de l'architecture chez les visiteurs de la JPO

un milieu social au sein duquel l'architecture est abordée en dehors du cadre scolaire, témoignant alors d'une certaine culture, d'une éducation et d'une sensibilité développées au cours d'un parcours personnel. Cet intérêt est donc encouragé par un milieu s'intéressant à l'architecture et poussant les individus à développer une ouverture d'esprit (visites culturelles, voyages...) et une forme de créativité à travers diverses activités extra-scolaires (dessin, musique, théâtre...).

Dans un premier temps, on peut s'interroger sur la présence, ou non, d'architectes ou de praticiens en lien avec l'architecture dans le cercle familial des interrogés. 27% des personnes de la JPO

ont un proche exerçant dans le milieu et dans certains cas, cela a eu une réelle influence dans leur choix pour des études en architecture. C'est notamment le cas d'une personne ayant vu son père se former au dessin numérique de plans, ce qui a développé son intérêt pour le domaine. Il y a également une personne dont la mère a effectué des études en « design d'espace » et qui possède des revues que son enfant prend plaisir à lire. Il y a aussi cet individu qui, lors des travaux de la maison familiale, a développé un réel intérêt pour l'architecture en étant témoin de l'évolution et de la construction d'un bâtiment. Cependant, il est intéressant de constater qu'aucun individu, que ce soit lors des entretiens ou de la JPO, n'ont un proche qui est architecte. Cela pourrait renvoyer aux changements opérés par les différentes réformes de l'enseignement dans les années 70, ouvrant alors les études d'architecture - autrefois bien souvent réservées aux enfants d'architectes - à un plus grand panel d'individus. Cela signifie donc que l'intérêt pour les études d'architecture ne passe plus nécessairement par la répétition d'un schéma familial mais s'ouvre peu à peu à d'autres tranches de la population.

Néanmoins, nous pouvons tout de même nous questionner sur la diversité des personnes s'intéressant à ces études et émettre l'hypothèse d'une socialisation privilégiée et conditionnée par un milieu social pour lequel l'architecture est une discipline valorisée, témoignant d'une culture et d'une sensibilité.⁶ On peut notamment

6. Guy TAPIE, *La Culture Architecturale des Français*, Paris, éd. Sciences Po Presses, 2018, p. 56.

s'appuyer sur les échanges lors de la JPO où bien souvent, les jeunes lycéens étaient accompagnés de leurs parents. Les adultes prennent le dessus dans la discussion, devenant même parfois envahissants tant ils souhaitent valoriser les connaissances de leurs enfants et leur ouverture d'esprit. C'est notamment le cas d'un jeune homme de terminale scientifique s'exprimant peu mais dont les parents vantent ses choix d'options pour le baccalauréat - Latin et Russe. Cela révèle alors la position de ces individus vis-à-vis de l'architecture : ils la voient comme un domaine valorisé, dont l'admission dans ses écoles est favorisée par une culture générale affirmée. Nous pouvons aussi noter que ces personnes se sont beaucoup intéressées au niveau d'insertion professionnelle et au classement de l'école. Cette tendance à s'informer sur la renommée de l'ENSA Nantes laisse penser que ces individus jugent l'école au même titre qu'une école de commerce ou d'ingénieur. Seulement, il s'agit de toutes autres cultures d'écoles, ces dernières étant inscrites dans un classement officiel à l'échelle nationale, déterminant ainsi leur éventuelle renommée. Il convient donc de se demander si ces parents ne poussent pas leur enfant à faire ces études dans l'idée qu'il s'agit d'un métier valorisant ? Et s'ils s'intéressent à une profession valorisée, n'est-ce-pas dans l'idée de transmettre à leurs enfants une forme de « réussite professionnelle » issue de leur milieu social ?

Autrement dit, le fait que ces jeunes individus soient accompagnés de leurs parents, parfois plus

enthousiastes que leurs enfants, peut témoigner d'une appartenance à un milieu social favorisé, au sein duquel les individus développent un capital culturel sont alors encouragés par leurs proches à étudier dans des domaines reconnus au sein de la société. Toutefois, il reste difficile de cerner si les personnes interrogées lors de la JPO sont issues de milieux favorisés car comme évoqué précédemment, les pratiques professionnelles des parents n'ont pas été précisées au sein du questionnaire. Ce constat se base donc davantage sur une intuition et une observation subjectives lors d'échanges mais cela peut cependant rejoindre des remarques faites durant les entretiens. En effet, si aucun des individus n'ont un proche architecte, ils ont cependant été nombreux à évoquer des activités extra scolaire en lien aux arts, notamment le théâtre, la pratique d'un instrument - parfois exercée au conservatoire - mais aussi de nombreux voyages en France ou à l'étranger. De ce fait, on peut supposer une appartenance pour la plupart à des classes sociales aisées, leur permettant de jouir de ces découvertes extra-scolaire et venant alors enrichir leur capital culturel.⁶ Finalement, ces individus semblent pour la plupart ne pas détenir de culture architecturale à proprement parler mais cela laisse à penser que, du fait de leur origine sociale, ils détiennent un bagage culturel les ayant poussés à s'intéresser à l'architecture, domaine à forte valeur symbolique et donc valorisée au sein de leur milieu et plus généralement dans la société.

Ainsi, si chacun des individus rencontrés semble

exprimer une réelle motivation pour ces études, leur manque de connaissances et leur vision idéalisée de la profession pousse à s'interroger sur la « valeur » de cette motivation. En d'autres termes, souhaitent-ils devenir architectes pour sa pratique et les engagements que cela représente où se confortent-ils dans l'idée d'une vie professionnelle valorisée et au mode de vie fantasmé ?

Existe-t-il un « profil » pour étudier l'architecture ?

Finalement, on constate une forme de fantasme autour de la profession d'architecte due à une connaissance du domaine relativement faible. Les individus rencontrés au cours de ces deux enquêtes sont pour la majorité encore lycéens et pour la plupart issus d'une filière scientifique. Ils sont donc à la veille de leur entrée en études supérieures et voient en les études d'architecture un accès à une formation alliant technicité et créativité, amenant à un exercice libéral. Cette vision restreinte de l'enseignement, et plus généralement de la pratique, peut s'expliquer en partie par une acculturation limitée où la part des *media* culturels est de plus en plus réduite, mise de côté par le numérique. En raison d'une *génération* Z peut-être, mais on peut facilement constater que leur image de la pratique se fait à travers de grands noms et de grands projets, axant alors leur vision autour de l'architecte concepteur, laissant de côté toute sa pluridisciplinarité. Cela renforce donc une

idéalisation de la profession questionnant alors leur motivation à intégrer une école d'architecture.

En s'intéressant aux personnes présentes lors de la JPO et admises au jury d'admission d'entrée en école d'architecture, cela revient à questionner le « profil idéal » pour étudier l'architecture. Autrement dit, cela interroge les compétences nécessaires pour entreprendre ces études et donc, indirectement, nécessaires à l'exercice du métier d'architecte. Comme nous l'avons évoqué précédemment, la définition historique et idéale-classique de la profession se focalise sur la maîtrise d'œuvre. Néanmoins, il apparaît que d'autres pratiques émergent au sein de l'architecture, faisant alors appel à de nouvelles compétences. Et c'est là qu'apparaît la difficulté : comment définir si tel ou tel individu est apte à étudier l'architecture alors que celui-ci ne visualise pas l'étendue de cette pratique, tant celle-ci ne cesse d'évoluer ? Et en sachant que personne n'est égal face à l'accès à la culture, la connaissance architecturale doit-elle justifier d'une capacité à étudier ce domaine ? Quels critères alors définir au préalable pour sélectionner les architectes de demain ? Ou du moins, devons-nous définir des critères ?

Force est de constater que les profils présents lors de ces deux événements sont assez homogènes : de jeunes lycéens issus de la filière scientifique, ayant une connaissance partielle et idéalisée de la profession pour la majorité. Mais dès lors, nous pouvons nous demander si la profession, en attirant

des profils homogènes, ne laisse pas de côté une part d'individus se jugeant eux-mêmes comme non compétents à étudier l'architecture du fait de leur filière d'origine ou alors parce qu'ils associent la pratique à un monde élitiste, amenant uniquement à la maîtrise d'œuvre. En d'autres termes, il est évident que la formation attire un panel homogène mais comment expliquer ce phénomène ? Est-ce en raison de l'image de l'architecte centrée autour de la conception ? Les écoles d'architecture se façonnent-elles une image élitiste, ouvrant leurs portes qu'à un petit échantillon de population ? Ou bien est-ce les architectes eux-même qui souhaitent conserver cette image, bien qu'elle ne corresponde plus à une réalité professionnelle de plus en plus hétéroclite ?

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

UNE QUESTION DE TRAJECTOIRES

Une désillusion d'abord : j'avais construit mon envie de devenir architecte autour d'une figure valorisée qui me promettait une pratique libérale, au sein de la maîtrise d'œuvre. Une désillusion d'abord puis une prise de conscience d'accéder à une formation riche et épanouissante.

Cinq années d'études hautes en couleurs durant lesquelles je me serais ouverte au monde, découvrant alors que l'architecture n'était pas qu'une question de bâti mais bien plus.

De beaux moments mais aussi des étapes plus difficiles face à l'exigence qu'implique la formation, cette idée (reçue ?) souvent présente au sein de l'école, selon laquelle il faut être bon en projet pour pouvoir aspirer à une grande carrière. Et se rendre compte qu'il ne s'agit que d'une question de point de vue.

Comprendre alors, en discutant avec ses compagnons de parcours, que nous prendrons chacun une trajectoire qui nous ressemble et qu'il n'existe finalement pas une seule façon de *faire de l'architecture*. Réaliser que ce qui fera notre métier demain, c'est notre personne, notre histoire, ce qui nous porte et qui nous fait grandir.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

CHAPITRE IV

Étudier l'architecture : découvrir la réalité d'une profession

En s'intéressant à l'image de l'architecte présente dans l'esprit des jeunes visiteurs de la JPO et des candidats, il apparaît évident que celle-ci se rattache à la définition idéale-classique et valorisée de la profession : une pratique libérale et de maître d'œuvre. Cependant, il semble intéressant de confronter ces résultats et hypothèses à la vision des étudiants et jeunes diplômés d'architecture et notamment de l'ENSA Nantes. En effet, ce mémoire trouve sa genèse dans le constat d'un décalage entre l'image construite de l'architecte avant l'entrée en école d'architecture et la réalité découverte au cours de la formation. L'idée est de voir si ce constat se confirme et surtout, de rendre compte des trajectoires présentes chez différents individus ayant eu une formation commune. Ainsi, comment la vision de l'architecte est-elle colorée et transformée durant les études en architecture ? Peut-on parler alors d'un décalage entre l'image

sociale de l'architecte et la réalité ? Et si un décalage existe, renvoie-t-il à une forme de « désillusion » face à la réalité ? L'intérêt pour la formation et la future pratique se porte-t-elle tout de même sur la maîtrise d'oeuvre ou bien voit-on émerger de nouveaux exercices ? Finalement, si la pratique de l'architecte n'est pas uniquement rattachée à la maîtrise d'oeuvre, en quoi les trajectoires de chacun parlent-elles de la pluridisciplinarité de la formation et de la diversité de compétences détenues par les architectes ?

Méthodologie :

Dans la continuité de mon travail auprès des visiteurs de la JPO et des jeunes candidats aux admissions de l'ENSA Nantes, j'ai voulu interroger les étudiants de master et jeunes diplômés. Arrivés à près de cinq années d'études, nous pouvons supposer que leur image de l'architecte s'est construite et s'est affirmée, loin des stéréotypes et représentations dressés par la société.

Dans un premier temps, il semble intéressant de comparer les résultats obtenus précédemment et notamment en posant la même question qu'à la JPO : « Quelle image de l'architecte avez-vous ? ». Ainsi, nous pourrions éventuellement y voir des similitudes ou au contraire, l'affirmation d'une autre vision.

Ensuite, il s'agit davantage d'étudier la position

des individus à la veille de leur diplôme ou de leur début de pratique professionnelle. Tout d'abord en leur demandant leur vision de leur avenir professionnel - d'un point de vue plus ou moins optimiste - dans l'hypothèse d'une désillusion puis ensuite, de déterminer s'ils se voient continuer leur parcours en lien avec l'architecture. Dans le cas de parcours divergents et en dehors de l'architecture, nous pourrions voir quelles trajectoires sont envisagées mais surtout, de rendre compte des compétences offertes par la formation amenant à ces autres pratiques.

Aussi, il s'agit de s'intéresser aux individus souhaitant exercer dans le domaine de l'architecture et quelle pratique ils envisagent, au-delà de la conception architecturale. De même, il serait question de noter s'ils envisagent ou non d'obtenir la HMONP. Ainsi, l'idée est de déterminer si leurs projets d'exercice s'orientent uniquement vers la conception et donc, vers une pratique se rattachant à la définition idéale-classique de la profession. Ces questions ont également pour but de rendre compte de la possibilité de pratiques se présentant aux étudiants en architecture à l'issue de leur formation. Enfin, en s'intéressant plus spécifiquement à la maîtrise d'oeuvre, l'enjeu est de parler des changements s'y opérant et de voir en quoi l'architecte voit son rôle traditionnel de « chef d'orchestre » remis en cause, s'ouvrant alors à de nouveaux exercices.

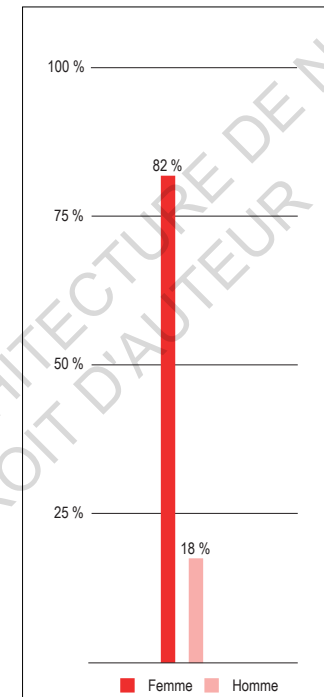
Ce questionnaire s'adresse donc aux étudiants

de master 1 et 2 ainsi qu'aux jeunes diplômés de l'ENSA Nantes. Il fut diffusé sur les réseaux sociaux pour un maximum de réponses et de portée au cours du printemps 2019.

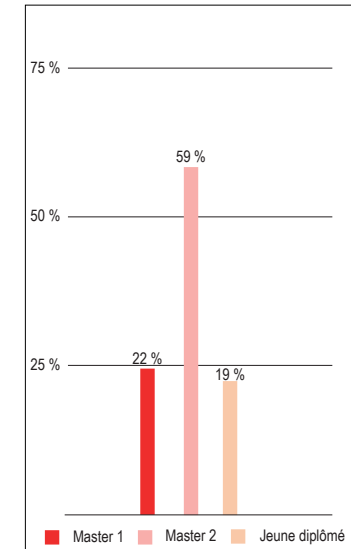
L'ensemble des réponses ne fait de distinction entre jeunes diplômés et étudiants de master car l'intérêt n'est pas de venir discuter de la vision et situation de chacun mais davantage de la diversité de pratiques présente derrière le terme « architecte ».

De la même façon que pour les enquêtes précédentes, au vue du peu de réponses - 27 - il n'est pas question de poser des affirmations mais davantage de discuter des résultats obtenus et d'émettre des hypothèses quant à la pratique de l'architecte dans notre époque contemporaine. En effet, parler dans son ensemble de la complexité que représente le profession demanderait des études plus approfondies mais les résultats présentés ici offrent tout de même quelques réflexions.

Avant toute chose, il est important de noter que 82% des personnes interrogées sont des femmes. Cela illustre donc un des changements connus au sein de l'enseignement suite aux réformes opérées dans les années 70 et plus généralement, à l'ouverture des études supérieures à un plus grand panel d'individus. En effet, si la profession a longtemps été masculine, force est de constater aujourd'hui que les étudiants en architecture sont davantage des femmes que des hommes. La féminisation de la profession n'est pas le cœur du sujet de ce



Graphique 1 - Genre des étudiants et jeunes diplômés



Graphique 2 - Année d'études des étudiants et jeunes diplômés

mémoire mais il est important d'observer ces faits en parallèle de l'analyse de la représentation de l'architecte, effectuée précédemment. On peut donc y voir une forme de paradoxe tant la femme architecte est absente dans la fiction interrogeant donc sa place au sein de la profession. Cela renforce l'idée que la représentation de l'architecte n'est pas tout à fait en phase avec la réalité au sein des écoles et dans la pratique. Toutefois, on peut se rattacher au travail d'Olivier Chadoin¹ qui

explique que la place des femmes au sein de la maîtrise d'oeuvre reste encore aujourd'hui limitée et qu'elles ont davantage des statuts de salariées que de libérales et qu'elles sont représentées dans les exercices les moins «traditionnels» de la profession. Les résultats suivants ne précisent pas le choix des individus par genre mais illustrent d'une certaine façon une ouverture vers d'autres modes d'exercice.

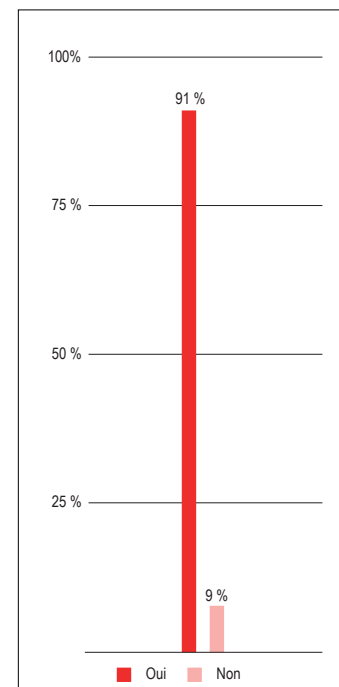
Une ouverture vers d'autres champs disciplinaires

Une vision plus élargie de l'architecte

Dans un premier temps, il est intéressant de noter que 91% des personnes interrogées (étudiants et jeunes diplômés confondus) ont déjà eu une expérience professionnelle en lien à l'architecture. Cela pourrait sous-entendre que leur vision de l'architecte s'est déjà au moins une fois confrontée à une certaine réalité professionnelle et on peut donc supposer que les résultats concernant leur image de l'architecte se voudraient plus «réalistes» que ceux obtenus lors de la JPO. Toutefois, il faut garder à l'esprit que leur vision peut éventuellement illustrer l'image de l'architecte qu'ils souhaiteraient eux-même devenir et donc manquer d'une certaine objectivité. Ainsi, en adressant la même question aux étudiants et jeunes diplômés de l'ENSA Nantes qu'aux visiteurs de la JPO, l'idée est de voir comment la vision de la profession évolue après

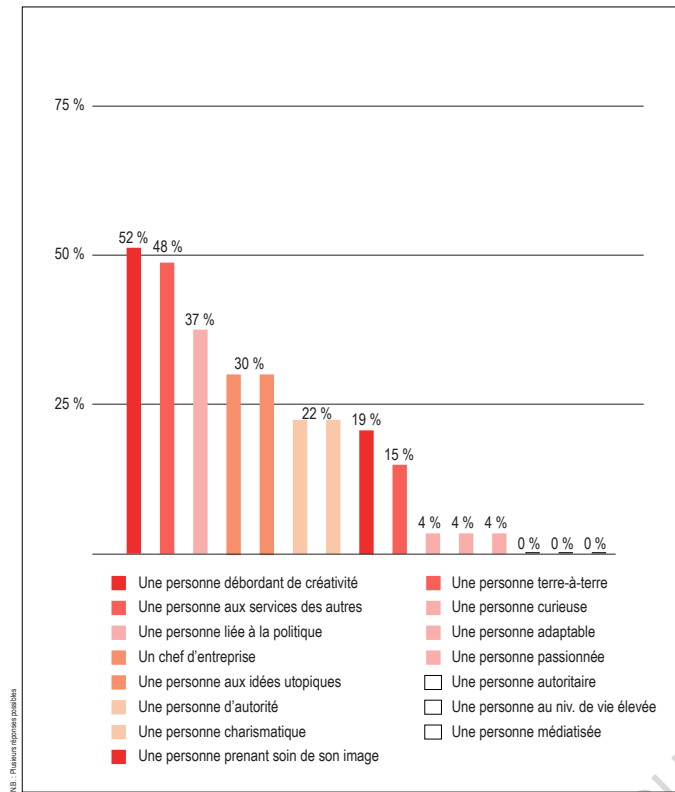
quelques années au sein de la formation. Bien sûr, des réponses pour des profils sans doute parfois différents mais il semble tout de même intéressant de les comparer et d'observer les tendances qui en ressortent.

L'architecte reste à 52% une personne débordant de créativité alors que 100% des visiteurs l'approuvaient. Bien que la totalité des interrogés ne l'incluent pas directement dans leur vision de la profession, cela révèle bien la place de



Graphique 3- Expérience professionnelle en lien à l'architecture des étudiants et jeunes diplômés

1. CHADOIN, Olivier. «La féminisation comme cas type d'une source interne de diversification» In *Être architecte : les vertus de l'indétermination - Une sociologie du travail professionnel*, Presses Universitaires De Limoges Et Du Limousin., 2013.



Graphique 4 - Image de l'architecte des étudiants et jeunes diplômés

la conception dans la pratique et le statut de « créateur » qu'endosse l'architecte.

Cependant, l'image de l'architecte chez les étudiants et jeunes diplômés semblent élargir son rôle au-delà de la conception et notamment en le qualifiant comme une personne au service des autres (48%). On peut donc s'imaginer que ces individus ont intégré le rôle porté par la profession

qui travaillerait avant tout pour les autres, voire pour le bien commun, ce qui est sans doute à mettre en lien avec la troisième caractéristique la plus perçue par le groupe : le lien à la politique (37%). Ainsi, nous pourrions estimer que l'architecte n'est pas uniquement perçu comme concepteur mais également comme un individu ayant un rôle plus étendu et notamment à la politique, soulevant ainsi la notion d'engagement chez l'architecte.

Ensuite, vient la vision d'une personne aux idées utopiques (30%) - contre 19% pour une personne terre-à-terre - rejoignant les résultats de la JPO (33%), qui peuvent d'une certaine façon donner raison à l'image de l'architecte présente dans la fiction : un individu aux idées un peu idéalistes lui conférant parfois le rôle de « l'artiste-fou » mais qui peut être aussi perçu comme la capacité des architectes à trouver de nouveaux modes d'habiter et de faire société. Finalement, si cette notion est présente chez chacun des groupes interrogés, on peut se demander quelle définition y est associée.

De la même façon, 30% des personnes interrogées perçoivent en l'architecte un chef d'entreprise, l'associant sans doute à son rôle de maître d'œuvre et de travailleur libéral. On peut également le mettre en lien avec les autres résultats obtenus qui sont la vision d'une personne d'autorité (22%) et charismatique (22%) qui illustrent l'idée selon laquelle l'architecte fait preuve d'une certaine posture du fait de ses responsabilités pouvant demander une certaine assurance. Et si 22% des

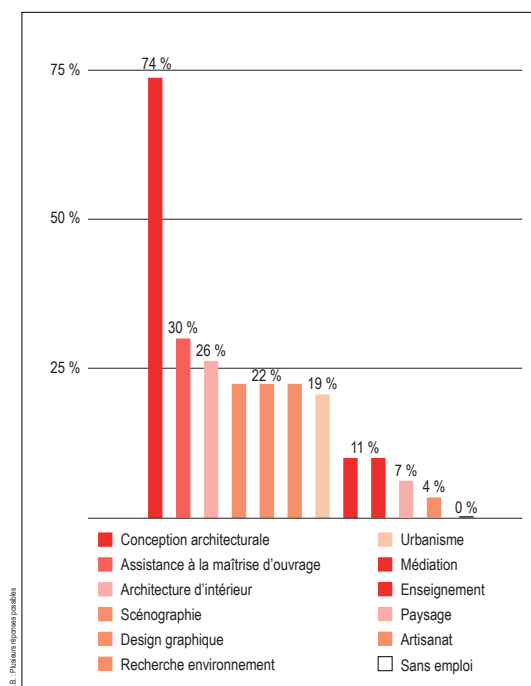
personnes interrogées considèrent l'architecte comme étant charismatique, 19% estiment qu'il prend soin de son image ce qui diffère nettement des résultats de la JPO (7%). On peut donc se demander si les étudiants et jeunes diplômés n'ont pas plus conscience de la construction d'une image et d'une communication travaillée chez l'architecte ?

Enfin, aucun individu estime que l'architecte détient un niveau de vie élevé - contre 7% à la JPO - et certains d'entre eux pensent qu'il s'agit d'une personne débordée (4%), résultats pouvant éventuellement illustrer l'idée d'une pratique parfois difficile.

Finalement, si ces résultats restent à nuancer du fait du faible nombre de répondants, il est intéressant de noter que l'image de l'architecte ne se cantonne pas au simple créateur et que de d'autres notions sont engagées, élargissant d'une certaine façon la vision que l'on peut en avoir après plusieurs années d'études. Toutefois, il est à noter que la vision d'un chef d'entreprise reste présente pour un tiers des répondants, ce qui questionne alors leur projection de future pratique : s'ils visualisent à 30% l'architecte comme travailleur libéral, envisagent-ils pour autant de travailler indépendamment et donc, de se rattacher à la pratique idéale-classique de l'architecte ?

Des trajectoires professionnelles centrées autour de la conception architecturale mais s'ouvrant aussi à d'autres domaines

S'il semble que ces individus ont une vision plus élargie de l'architecte, nous pouvons nous demander comment ils envisagent leur futur professionnel. A 74%, ils envisagent une pratique au sein de la conception architecturale ce qui rejoint la pratique dite « traditionnelle » de l'architecte mais aussi l'enseignement principal qu'est l'exercice de projet présent au sein des



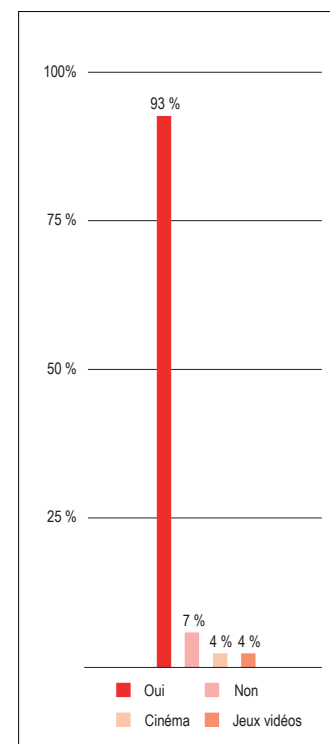
Graphique 5 - Projection ou pratique professionnelles des étudiants et jeunes diplômés

écoles d'architecture. Toutefois, s'ils sont une majorité à vouloir travailler dans la conception, d'autres pratiques sont envisagées, illustrant alors les domaines de compétences offerts par la formation. De plus, il est à noter que les réponses n'étaient pas exclusives et que plusieurs possibilités ont pu être choisies par les interrogées, évoquant alors d'éventuelles pratiques pluridisciplinaires.

Ainsi, 26% souhaitent travailler en tant qu'architecte d'intérieur et 22% dans la scénographie, branches plus spécifiques de la conception architecturale et donc conservant un lien à la création d'espaces. De la même façon, l'urbanisme (19%) et le paysage (7%) sont envisagés par les personnes interrogées, ce qui prouve d'une certaine façon que la conception chez l'architecte ne se limite pas au cadre bâti mais peut s'étendre à de plus grandes échelles ou au contraire, se concentrer sur une échelle plus petite. Cela sous-entend donc que la formation d'architecte offre un champ de compétence allant au-delà de sa définition idéale-classique, ce qui nous amène à se rattacher à l'histoire de l'enseignement qui s'est vu bouleverser avec mai 68. On perçoit donc que l'ouverture de la formation vers d'autres domaines de réflexion et donc de conception ont amené, cinquante ans plus tard, à des projections professionnelles plus pluridisciplinaires.

D'ailleurs, si nous nous intéressons au champ de la conception, force est de constater que l'architecte n'est pas nécessairement amené à exercer en tant que concepteur. En effet, on peut constater

que certains des étudiants et jeunes diplômés en architecture se projettent dans d'autres pratiques telles que la recherche en sciences sociales (11%), recherche en environnement (22%) mais aussi dans la médiation (11%) ou encore l'enseignement (11%). Finalement, si ces pratiques peuvent être en lien direct à la conception, elles proposent avant tout un autre exercice dont l'intérêt se serait développé au cours de la formation du fait de compétences ou affinités différentes. Là encore, on



Graphique 6 - Projet d'exercer en lien à l'architecture des étudiants et jeunes diplômés - Si non, quelle reconversion ?

peut mettre en lien ces envies de pratiques avec les réformes qu'a connu l'enseignement.

De plus, si 93% des personnes interrogées envisagent une pratique en lien avec leurs études d'architecture, les 7% ne s'y projettent pas. Il est intéressant de noter que parmi eux, certains souhaiteraient travailler dans le monde du cinéma ou encore dans les jeux vidéo. On peut donc imaginer que s'ils ont continué leurs études d'architecture jusqu'au master, c'est qu'ils estimaient peut-être que cette formation leur apporterait un bagage non négligeable pour leur futur professionnel. En effet, que ce soit dans le cinéma ou bien dans les jeux vidéos, on retrouve un lien à l'espace plus ou moins évident mais qui reste tout de même pertinent. En fait, on peut supposer que ces individus estiment pouvoir re-mobiliser leurs savoirs développés au sein de l'ENSA pour leur future pratique ce qui peut témoigner d'une certaine façon de la portée pluridisciplinaire de la formation.

Par ailleurs, on peut remarquer qu'après la conception architecturale (74%), 30% des personnes interrogées souhaiteraient exercer au sein de l'assistance à la maîtrise d'ouvrage. En d'autres termes, plutôt que de travailler en tant que maîtres d'œuvre, ils mettraient leurs connaissances et compétences au profit du client lors de marchés publics. Ce chiffre est assez révélateur du tournant prenant place au sien de la profession : autrefois associé à la maîtrise d'œuvre, l'architecte passerait

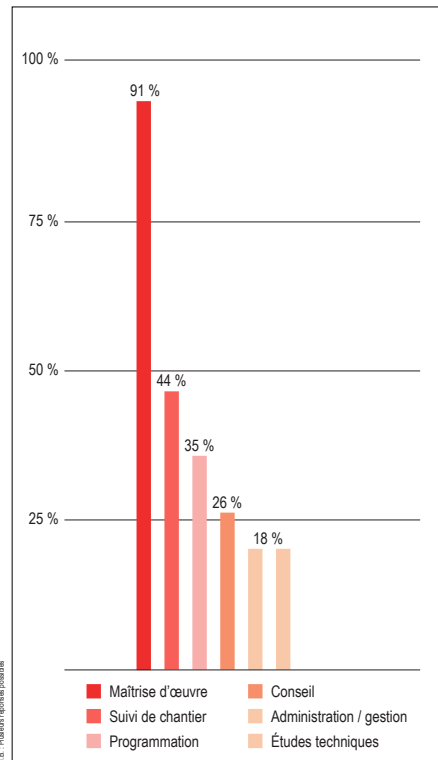
donc de « l'autre côté des acteurs » en intégrant l'équipe de la maîtrise d'ouvrage. A nouveau, cela témoigne des savoirs détenus par les architectes ne se limitant plus au rôle de concepteur mais élargissant sa pratique. Nous pourrions tout de même nous interroger par la suite sur les phénomènes ayant amené cette nouvelle pratique chez les architectes.

Des trajectoires vers la « conception architecturale », pour quelle(s) pratique(s) ?

Un rôle au-delà de la maîtrise d'œuvre ?

Ainsi, si la pratique au sein de la conception architecturale semble encore ancrée aujourd'hui, on peut s'interroger sur ceux qu'envisagent ces futurs et jeunes praticiens derrière ce terme. Si traditionnellement on associe l'architecte à la maîtrise d'œuvre, on peut se demander si d'autres pratiques en lien à la conception architecturale sont possibles.

On retrouve donc la maîtrise d'œuvre en première place avec 91% des personnes interrogées souhaitent l'exercer mais si elle domine, elle s'accompagne d'autres exercices. Le suivi de chantier arrive en deuxième position à 44% et il pourrait en effet s'inclure dans la mission de la maîtrise d'œuvre mais elle est parfois déléguée à une tierce personne qui est le conducteur de



Graphique 7 - Projection ou pratique professionnelles au sein de la «conception architecturale» des étudiants et jeunes diplômés

travaux et présente donc une spécificité. Il en va de même pour les études techniques qui font également partie de la maîtrise d'œuvre - aussi constituée des bureaux d'études - auxquelles participent les architectes et dont 18% des interrogés seraient intéressés. Aussi, la partie administrative et la gestion du projet semble attirer 18% des individus. En fait, on voit ici que si ces missions pourraient traditionnellement faire

partie du rôle de l'architecte, elles ne sont plus aujourd'hui systématiquement effectuées par ceux-ci ou peuvent encore se présenter comme une pratique plus spécifique. Autrement dit, on peut s'interroger sur la conservation de ces missions au sein de la pratique de l'architecte ou alors, si du fait d'une segmentation du travail, celles-ci ne sont pas toujours constitutives d'une mission « globale » de l'architecte ?

Aussi, 35% des personnes interrogées souhaiteraient, au sein de la conception architecturale, travailler autour de la programmation. Mission en amont du projet architecturale, elle est ne constitue non pas la maîtrise d'œuvre mais viennent en « assistance à la maîtrise d'ouvrage » (publique)². En d'autres termes, cela interroge la place de l'architecte vis-à-vis du client et en quoi sa pratique n'est plus exclusivement centrée autour de la maîtrise d'œuvre. Aussi, s'il s'agit d'une étape appartenant à la « conception architecturale », elle ne constitue pas un travail de conception mais davantage d'une étude préliminaire au projet demande un ensemble de compétences relatives au territoire, techniques, environnementales...

Ainsi, on constate à travers cette enquête que les interrogés ne se projettent pas nécessairement vers la conception bien qu'elle reste présente dans leurs projets de futures pratiques ou leurs pratiques actuelles. On remarque donc un changement conséquent dans les trajectoires des architectes

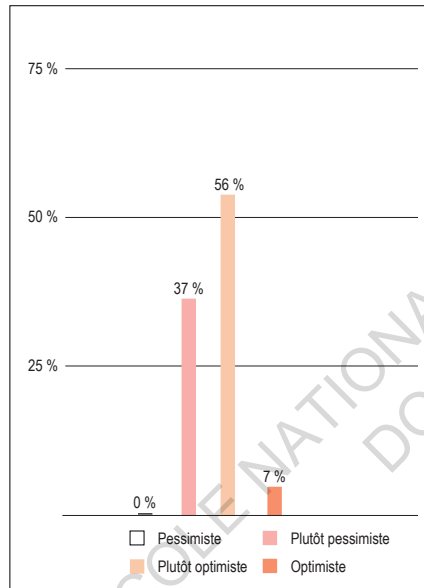
2. La loi n° 85-704 du 12 juillet 1985 relative à la maîtrise d'ouvrage publique et à ses rapports avec la maîtrise d'œuvre privée, dite loi MOP est une loi française qui met en place, pour les marchés publics, la relation entre maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre. (source : *Wikipédia*)

C'est suite à cette loi que sera créée la mission «d'assistance à la maîtrise d'ouvrage»

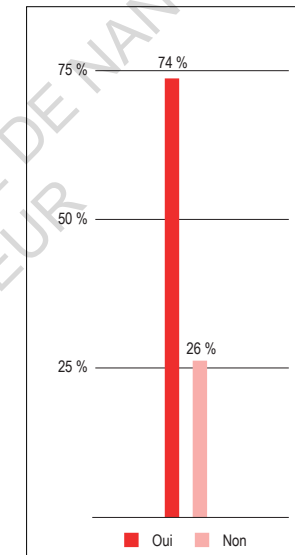
qui s'accompagne de nouveaux rôles au sein de la conception et plus spécifiquement de la maîtrise d'œuvre, historiquement associés à l'architecte. Mais dès lors, si les réformes de l'enseignement ont amené de nouveaux domaines au sein des écoles d'architecture, comment expliquer les changements s'opérant au sein de la conception et de la maîtrise d'œuvre ?

Un sentiment de désillusion pas totalement présent

Si l'on est parti de l'hypothèse selon laquelle le décalage entre image et réalité de la profession amenait à une forme de désillusion auprès des



Graphique 8 - Vision de la profession et de leur avenir professionnel des étudiants et jeunes diplômés



Graphique 9 - Projet d'obtenir la HMONP des étudiants et jeunes diplômés

étudiants en architecture, l'enquête ne semble pas totalement la confirmer. En effet, en interrogeant sur leur vision quant à leur avenir professionnel, aucun des individus ne répond «pessimiste». Les réponses se situent entre «plutôt pessimiste» à 37% et «plutôt optimiste» pour plus de la moitié (56%). Seuls 7% des individus visualisent leur avenir de façon optimiste. Ainsi, ces résultats ne confirment pas l'hypothèse d'aspirations désajustées mais semblent nuancer le propos.

On pourrait donc y voir une forme de désillusion à travers les réponses «plutôt pessimiste» qui renverraient aux projets d'exercice en dehors de l'architecture comme vus précédemment. Cela peut aussi illustrer la conscience d'une réalité

professionnelle de plus en plus difficile mais qui n'est pas uniquement présente dans le monde l'architecture.

Toutefois, les réponses des 56% ayant une vision «plutôt optimiste» ainsi que les 7% «optimiste» pourraient s'expliquer par un choix de trajectoire qui semble tout de même rester fidèle à la pratique idéale-classique de l'architecte. En effet, comme nous l'avons remarqué précédemment, plus de la moitié des personnes envisagent une pratique au sein de la conception architecturale (74%) et avec 91% en tant que maître d'œuvre. Quant au projet d'obtenir un jour la HMONP, 74% l'approuvent ce qui renvoie à nouveau à une pratique dite «classique» de l'architecte, exerçant au sein de la maîtrise d'œuvre, voire en tant que libéral. Toutefois, face à ces résultats, nous pouvons émettre l'hypothèse d'une pratique qui ne serait pas exclusivement au sein de la maîtrise d'œuvre mais davantage pluridisciplinaire.

Si l'ensemble de ces résultats parlent de la manière dont ces étudiants en architecture envisagent leur pratique, ils évoquent avant tout les changements pouvant s'opérer au sein de ce domaine. En effet, cela interroge la manière dont est organisée la profession. Au-delà de l'instauration de nouvelles disciplines au sein des écoles, comment expliquer ces nouvelles pratiques ? Et si le titre d'architecte renvoie à une pratique libérale, comment le positionner par rapport à l'émergence de nouveaux modes d'exercice ?

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
TRAVAIL PRÉSENTÉ EN TANT QUE TRAVAIL DE FIN DE COURS
TOUTES LES DROITS SONT RÉSERVÉS

PRENDRE POSITION

Souvent, on me demande : « Sinon, c'est quoi ta spé. ? ». Une question qui revient autant lors de covoturages que de la part de mes amis d'enfance étudiant en facultés, écoles d'ingénieur ou de commerce. Et puis oui d'ailleurs, c'est quoi ma spé. ?

Chaque fois, la même difficulté à expliquer qu'en architecture, on a tous le même diplôme sur le papier : Diplômé d'Etat en Architecture. Expliquer qu'une spécialité n'a pas toujours lieu d'être comme le voudrait la société mais que ce qui fera notre pratique plus tard, c'est avant tout nous- même et notre parcours.

Si je suis aujourd'hui convaincue que le caractère général de notre formation est une chance, je me suis longtemps interrogée à ce sujet. Durant trois années de licence, on m'a parlé d'espace oui mais de la ville aussi, de territoires, de l'histoire, du paysage,

de sociologie, d'anthropologie, de l'existant, du présent et du passé, de ce que l'on fera demain, d'énergie, de patrimoine, d'art... Arrivée en master, maintenant que l'on m'a ouvert le champ des possibles, il faudrait que je choisisse une spécialité. Architecte, ça me plaît bien finalement.

Architecte ça me plaît bien car je sais que derrière ce terme, une multitude de questionnements, de domaines d'études, de parcours, d'idées est présente. Alors pourquoi vouloir ajouter quelque chose qui ne ferait que de nous réduire à un seul et unique savoir avant même de découvrir ce monde qu'est l'architecture. Et puis, comment choisir aujourd'hui ce que je serai demain. Devenir architecte, ce n'est pas qu'une étiquette, c'est surtout avoir des convictions, prendre position et affirmer ses valeurs.

Si j'ai eu l'envie et le besoin d'écrire ce mémoire, c'était pour comprendre un décalage entre les image(s) et les réalité(s) qu'imposait le titre d'architecte ; je me suis alors questionnée sur la valeur même de cette étiquette. Si je n'ai pas encore la ferme conviction aujourd'hui de l'architecte que je serai demain, je m'interroge avant tout sur ma pratique et mon engagement plutôt que sur le titre même. Et si cette profession évolue et tend à évoluer tout au long des époques, pourquoi alors se rattacher à un terme associé à une réalité si mouvante ?

CHAPITRE V

Devenir architecte : questionner la valeur d'un titre

Si la définition idéale classique de l'architecte voudrait l'associer principalement à un exercice libéral et à la maîtrise d'œuvre, nous avons pu constater que de nombreux changements se sont opérés au sein de la profession ces cinquante dernières années ; Mai 68 ayant en partie marqué un bouleversement dans l'enseignement et donc dans l'exercice du métier. Autrefois, l'architecte était au centre de la production architecturale, il avait le rôle de « chef d'orchestre », était associé à un savoir savant et son statut de libéral était établi. Désormais, nous faisons face à un changement profond de la production architecturale, faisant émerger de nouvelles pratiques. Dès lors, comment expliquer ces mouvements en lien à la pratique de l'architecte ? Son exercice doit-il toujours être perçu comme une entité indépendante contribuant à la production architecturale ? Ou bien, au contraire, sa pratique n'est-elle pas conditionnée par d'autres entités ? Cela nécessite-il une segmentation et une spécialisation par « domaines » de la formation,

traditionnellement rattachée à la maîtrise d'œuvre ? Et le terme même de « profession » est-il à même de recouvrir l'ensemble des pratiques et exercices présents chez « l'architecte » ? Finalement, face à cette complexification de la profession, quelle valeur accorder au titre d'architecte ?

La place de l'architecte au sein du champ architectural

Le champ architectural : comprendre un changement profond de la production urbaine et architecturale

Si l'on constate un changement profond au sein de la production architecturale et urbaine, et donc de l'exercice des architectes, il semble intéressant de convoquer la notion de « champ architectural » plutôt que de considérer chacun des acteurs de la construction indépendamment. En effet, en s'appuyant sur le travail de Pierre Bourdieu¹, on pourrait considérer le champ architectural dans son ensemble, c'est-à-dire tous les « agents » liés à ce domaine. Derrière ce terme, le sociologue entend regrouper l'ensemble des agents, donc les individus, appartenant à un même « univers » de la société. Autrement dit, toute personne exerçant un rôle en lien à l'architecture ferait partie de ce champ. Intuitivement, les agents seraient donc les architectes, la maîtrise d'œuvre (MOE), la maîtrise d'ouvrage (MOA) mais également les critiques architecturales, les bureaux d'études, les médias, l'État, les réglementations et les normes, l'Ordre des

Architectes, les ENSA, les membres de concours nationaux ou internationaux, les entreprises de construction ainsi que les élus politiques. En fait, en considérant cet ensemble d'acteurs, l'intérêt est de cerner les dynamiques, leurs interactions et de voir en quoi chacune de leurs pratiques sont liées les unes aux autres. Car se questionner sur une profession en lien à l'architecture, c'est se reporter à la position et à la relation qu'elle entretient avec ce champ d'intervention. En effet, P. Bourdieu considère qu'au sein de chaque champ, des dynamiques de domination ont lieu, chacun défendant sa position et son statut. Et ce champ architectural se veut alors autonome dans son ensemble mais son autonomie reste relative selon les époques et les sociétés.

Partant de cette définition du champ architectural, nous pouvons nous intéresser plus spécifiquement à la MOE afin de tenter de cerner les dynamiques présentes au sein de ce groupe étant donné que traditionnellement, son rôle prime dans toute construction. Autrefois, on employait le terme de « maître d'œuvre » associé à l'architecte. Il était longtemps considéré comme le principal détenteur de savoir nécessaire dans la production architecturale, le mettant alors au centre de cette mission. Au temps de l'Académie, il était le seul et unique référent en architecture, comme le détenteur du bon goût. Néanmoins, ce terme a évolué pour devenir la « maîtrise d'œuvre » constituée alors de différents acteurs. Celle-ci doit alors « apporter une réponse architecturale, technique et économique au programme »². Ainsi, cette mission

2. Loi n° 85-704 du 12 juillet 1985 relative à la maîtrise d'ouvrage publique et à ses rapports avec la maîtrise d'œuvre privée. [Consulté en mai 2019]. Disponible sur le site : <https://www.legifrance.gouv.fr/>

3. *Ibid.*

1. BOURDIEU, Pierre. « Mais qui a créé les créateurs ? » In *Questions de sociologie*, Éditions de Minuit. Paris, 1981.

est désormais attribuée à l'architecte, accompagné des ingénieurs, des économistes de la construction et des professionnels de l'Ordonnancement Pilotage et Coordination (OPC). De plus, du fait d'un changement conséquent de l'organisation de la MOA - publique -, la composition de la MOE a quelque peu évolué et fait apparaître de nouvelles positions, remettant alors en question la pratique de l'architecte. En effet, la MOA publique revoit ses attentes et ce, depuis la mise en application de la loi Maîtrise d'Ouvrage Publique (MOP)³ en 1985. Celle-ci a amené à la définition précise de la mission de la MOE privée, venant ainsi encadrer la construction publique et mettant alors sur le même plan les réponses architecturales, économiques et techniques. En d'autres termes, on est venu re-fixer le rôle de la MOE et donc, de l'architecte.

« Tout se passe comme si les maîtres d'ouvrages voulaient à nouveau contrôler étroitement la production architecturale et y imposer les logiques de leurs intérêts : économiques, utilitaires, esthétiques »³

Dès lors, face à de nouveaux enjeux autour de l'environnement, de la qualité de vie mais aussi face à de nouvelles contraintes économiques, la MOA doit maintenant s'épauler d'une assistance à la maîtrise d'ouvrage, venant alors l'éclairer sur la réalisation des ouvrages et faire office d'intermédiaire entre la MOA et la MOE. Ainsi, l'architecte, en plus de collaborer avec les autres membres de la MOE, doit laisser place à de nouveaux intervenants au

sein de la production architecturale et doit donc négocier avec eux lors de nouvelles phases en amont des projets devenues indispensables : les « études pré-opérationnelles ». En fait, dans l'idée d'obtenir un projet le plus « optimum » possible, la MOA fait appel à de nouveaux experts tels que des programmistes intervenant en amont du projet. Nous pouvons également citer d'autres experts trouvant leur place dans la fabrique architecturale et urbaine avec la définition de ces nouveaux enjeux : ergonomes, paysagistes, acousticiens...

L'apparition de nouvelles méthodes de projet vient également bousculer les méthodes dites « traditionnelles » et notamment la concertation auprès des habitants. De nouvelles compétences et expertises - les médiateurs notamment - sont donc requises, venant alors s'ajouter à la liste d'acteurs.⁵ Autrefois, on parlait de projets de conception architecturale mais désormais il est plus question de projets globaux, amenant alors à une multitude d'expertises.

« La « normalisation » pour employer un langage contemporain date de Colbert, de la création de l'Académie. L'architecte devient le plus souvent un professionnel qui se détache de la glaise, de la boue des chantiers. Il observe de haut, il n'invente plus de techniques, il juge. Au côté du client, il apparaît comme le garant de la morale mais se mêle de moins en moins de construire par lui-même. La responsabilité des prix, la productivité, les techniques

4. CHADOIN, O. In *Être architecte : les vertus de l'indétermination - Une sociologie du travail professionnel*. France : Presses Universitaires De Limoges Et Du Limousin, 2013. cite de Montlibert p. 208

5. Laboratoire Architecture, usage, altérité (LAUA), éd. *Lieux communs n° 17: les mondes de l'architecture*. Nantes: Ecole d'architecture de Nantes, 2015 pp.14-17

nouvelles sont laissées à des praticiens entrepreneurs, autrement dit mercenaires du bâtiment opposés aux artistes. De ce moment commence la froideur, la décadence de l'architecture »⁶

Par ailleurs, Bernard Marrey voit en la loi MOP un « acte de déqualification de l'architecte, de l'éclatement de la maîtrise d'oeuvre [...] et de la montée en puissance des entreprises dites générales »⁷. En fait, il fait un récit de l'évolution de la place de l'architecte dans la MOE du premier architecte à notre époque contemporaine. En évoquant le passage de l'architecte du « maître de l'oeuvre » au « disagneur », il met en lumière la complexification de la MOE qui s'est peu à peu mise en place, l'éloignant petit à petit de son rôle centralisateur. Il explique que l'architecte a perdu la « maîtrise de l'oeuvre » pour être réduit à la conception d'espace et au dessin de plans. Son travail d'observation et d'étude de contraintes de fabrication s'est peu à peu réduit, maintenant réservés aux bureaux d'études et de plus en plus aux entreprises de Bâtiments Travaux Publics (BTP) qui s'accaparent un grand nombre de marchés du fait de leur qualification dite « généraliste » (réalisation des ouvrages, études techniques, suivi de chantier...). Si la loi MOP peut être portée responsable de ce phénomène, elle s'accompagne de l'arrivée en 2004 des Partenariats Publics Privés (PPP). Ceux-ci ont amené à de nouveaux modes de financements des projets publics et notamment ces grands groupes d'entreprises dites généralistes, éloignant ainsi le rôle centralisateur de l'architecte du fait du rôle

monopolisateur de ces entreprises.

Un multi-positionnement au sein du champ architectural

Du fait de ces nouveaux enjeux amenant à de nouvelles expertises, le champ architectural prend de nouvelles formes et la MOE, autrefois au centre de la construction, se voit bousculée. Cette nouvelle organisation implique alors une fragmentation des missions au sein de la MOE, amenant alors à un re-positionnement permanent des places de chacun : l'architecte doit maintenant affirmer sa place et comme les autres, défendre ses compétences et sa légitimité à faire part de ce processus de production architecturale. Et au sein de ce groupes de professionnels, chacun se bat pour affirmer sa place et « faire reconnaître le caractère incontournable de [son] intervention »⁸ : l'architecte pour sa culture du projet transversale, l'ingénieur et ses savoirs techniques pointus, l'économiste pour sa maîtrise des coûts puis l'OPC pour le caractère relationnel de son travail. De ce fait, la notion de champ architectural permet de questionner les pressions et les tensions s'exerçant sur ces différentes professions et le phénomène de « lutte de concurrence » engendré par la division du travail.

Ces nouvelles dynamiques entre acteurs a aussi fait émerger de nouvelles pratiques chez l'architecte, devant alors affirmer sa place. Bien que son travail semble s'être limité à la conception suite aux nouvelles organisations de MOA, la profession a

6. POUILLON, Fernand. *Lettre à un jeune architecte*. Paris : Éditions du Linteau, 2010

7. MARREY, Bernard. *Architecte : du maître de l'oeuvre au disagneur*. Paris : Éditions du Linteau, 2013. p. 136

8. CHADOIN, O. In *Être architecte : les vertus de l'indétermination - Une sociologie du travail professionnel*. France : Presses Universitaires De Limoges Et Du Limousin, 2013. p. 198

su affirmer son rôle en intégrant de nouvelles missions : l'urbanisme, le paysage, la sociologie, anthropologie... amenant désormais à de nouvelles nominations. On travaille désormais avec des architectes-paysagistes, architectes-ingénieurs, architectes-urbanistes, architectes-sociologue, architectes-anthropologue, etc. Par conséquent, si sa mission au sein de la MOE se veut réduite, l'architecte peut désormais prendre place lors d'autres phases de projet et intègre même parfois la MOA en tant qu'assistant à maîtrise d'ouvrage. En clair, la profession, face aux changements profonds de la fabrique architecturale et urbaine, a su rebondir en laissant de côté une part de la MOE pour se réinventer et jouer de ses compétences.

Mais on peut cependant se questionner sur la manière dont les architectes parviennent à se renouveler et à s'adapter dans le monde mouvant de la construction. Autrement dit, qu'est-ce qui explique que les architectes parviennent à s'imposer sous différents profils alors que leur terme même de profession architecte renvoie à une image idéale-classique limitée à la MOE ? Cela nécessite-il une forme de spécialisation ?

Entre formation généraliste et spécialisation que choisir ?

Vers une spécialisation de la formation ?

Comme nous venons de l'évoquer, l'architecte s'est peu à peu éloigné ces dernières années de la définition idéale classique de sa profession qu'est la MOE. Si certains font le choix - et ont aussi eu la possibilité - de maintenir leur exercice au sein de la MOE, certains élargissant leur champ des possibles en exerçant de nouvelles pratiques. Celles-ci sont peut-être à mettre en lien avec le changement profond apparu au sein de l'enseignement suite à Mai 68 et qui aura amené de nouveaux sujets de débats au cœur des écoles. Mais dès lors, devons-nous continuer de former les architectes autour d'un apprentissage commun amenant à un seul et unique diplôme ou bien doit-on, à l'image de la société, se tourner vers une formation plus spécialisée ? Si les Diplômes de Spécialisation et d'Approfondissement (DSA) et les Diplômes Propres aux Ecoles d'Architecture (DPEA) permettant une forme de spécialisation dans un domaine donné, ils s'effectuent cependant durant un cycle post-diplôme et ne sont donc pas imposés auprès des étudiants. Serait-il pertinent de préparer les futurs diplômés au monde du travail en leur imposant un choix de parcours dès le master ? Ou bien en quoi serait-il plus judicieux de conserver cette culture d'écoles généralistes forgeant l'image de l'architecte ?

D'un côté, s'orienter vers un diplôme spécialisé dès

le cycle master pourrait préparer d'une certaine façon les jeunes diplômés à la réalité professionnelle qui se veut de plus en plus divisée et organisée en mono-tâches. Néanmoins, les ADE auraient-ils pour autant les mêmes compétences en se focalisant dès leur master autour d'une pratique plutôt qu'en faisant le choix d'une formation pluridisciplinaire ?

D'un autre côté, le caractère pluridisciplinaire de la formation a la vertu de nous ouvrir à divers pratiques sans nous conformer à un seul et unique exercice. Et si le discours au sein des écoles encourage encore aujourd'hui une pratique au sein de la MOE et la tradition du travail en agence, le regard sur les nouveaux métiers de l'architecte sont de plus en plus abordés et notamment à l'ENSA Nantes. Finalement, la question n'est pas de rejeter l'exercice en MOE mais de justement questionner les nouvelles pratiques. Sans rentrer dans une spécialisation pure, il reste important que les élèves puissent se rendre compte du potentiel de leurs connaissances, de leurs compétences et de leur formation et qu'avant tout, les architectes ont su développer une capacité de renouvellement et d'adaptabilité allant au-delà de l'exercice traditionnel de la maîtrise d'oeuvre. Si le parcours de chacun présente une forme de spécialisation en lien avec ses compétences, ses affinités ou ses engagements, cette formation généraliste n'offre-t-elle pas un bagage au champ d'attaque relativement large pour pouvoir s'orienter et rebondir ?

L'assurance d'une valeur symbolique forte

Si l'on constate que la pratique de l'architecte a été fortement remise en cause au sein des marchés publics le réduisant parfois à l'unique exercice de concepteur, on constate de nouvelles pratiques et donc, les architectes parviennent tout de même à maintenir leur place en se renouvelant malgré une définition idéale-typique de leur métier attachée à la MOE. Mais dès lors, comment les architectes parviennent-ils à se renouveler et à s'adapter dans le monde mouvant de la construction ? Autrement dit, qu'est-ce qui explique que les architectes parviennent à s'imposer sous différents profils alors que leur terme même de profession architecte renvoie à une image généraliste et généralisée du métier ?

Pour tenter de comprendre cette capacité d'adaptation, il est peut être question de se référer à l'image même de l'architecte au sein de la société, - tout le sujet de ce mémoire. On constate que cette profession est valorisée, associée à un savoir et une posture. Et justement, nous pourrions nous demander si les architectes, malgré une réalité parfois difficile et faite de rivalités, ne jouent justement pas de ce statut et de ces crédits hérités de l'image historique et traditionnelle de leur profession. Si l'on s'attache à l'image de l'architecte peinte par la société, celle-ci semble stable : elle porte un titre, une histoire, un enseignement sélectif et élitiste : c'est une profession instaurée ; mais elle ne parle en aucun cas de son hétérogénéité. Nous pourrions

donc nous demander si le terme de profession peut recouvrir à lui seul toutes les pratiques et la diversité réellement existante ? Ce terme pause une identité, un statut mais n'évoque pas les changements qui sont opérés en son sein.

Olivier Chadoin questionne justement cette capacité à s'adapter à travers une forte valeur symbolique que renvoie la profession malgré une définition dépassée. Autrement dit, il explique que les architectes se détachent de leur « identité professionnelle » et parviennent à assurer leur présence du fait d'une forte croyance en leurs compétences : ils revendiquent leur aptitude à « faire projet » et mettent en avant leur regard pluridisciplinaire, propres à leur formation. On parle alors d'une « identité en négociation » pour évoquer cette capacité d'adaptation des architectes à s'imposer dans le champ architectural en engageant leur identité. O. Chadoin parle ainsi d'un « travail professionnel »⁹, c'est-à-dire un travail dans le maintien de la définition de l'architecture comme profession et « entretenir la croyance en sa valeur ou ses compétences ». Finalement, la pratique de l'architecte est en perpétuel mouvement mais elle se rattache toujours à un modèle de profession lui assurant une forme de légitimité en conservant ses ressources sociales.

D'ailleurs, si la spécialisation de la profession reste une hypothèse au sein de la formation des architectes, leurs nouvelles nominations à double « casquette » intègrent toutes la mention « architectes » en

amont : architecte-urbansite, architecte-paysagiste, architecte-ingénieur, architecte-scénographe... comme s'il s'agissait d'une plus-value vis-à-vis de l'autre pratique, assurant ainsi une posture.

Entre prise de position et croyance sociale : quelle valeur apporter à ce titre ?

L'ambiguïté d'un titre

S'il a été question du terme « architecte » tout long de ces recherches, il est tout même primordial de rappeler que sa nomination n'est réservée qu'à un groupe limité d'individus. En effet, depuis la réforme de l'enseignement de 2007, n'est pas architecte le détenteur de cinq ans d'études en architecture mais l'obtention de la HMONP et l'inscription à l'ordre des architectes est primordiale pour le détenir. Néanmoins, ce détail est souvent méconnu au sein de la société et des étudiants en architecture eux-mêmes. Ainsi, à l'issue d'un master au sein d'une ENSA, on obtient un Diplôme d'Etat d'Architecte (DEA). Mais dès lors, le titre d'architecte serait uniquement attribué à l'exercice de la maîtrise d'oeuvre ? En limitant le port de ce titre, les architectes ne veulent-ils pas protéger leur image et donc vouloir se référencer à l'unique définition idéale-classique de leur profession ? Cette exclusivité du titre « architecte » n'est-elle pas en contradiction avec l'évolution grandissante et significative de la profession ?

9. CHADOIN, O. In *Être architecte : les vertus de l'indétermination - Une sociologie du travail professionnel*. France : Presses Universitaires De Limoges Et Du Limousin, 2013. pp. 359-361

C'est en fait là toute la difficulté : comme nous l'avons constaté, les modes d'exercice ne cessent d'évoluer, faisant alors apparaître de nouveaux profils, tous plus différents les uns des autres du fait de parcours, personnalités, affinités, engagements différents et si le terme « architecte » par la valeur homogène qu'il renvoie, se réfère finalement à une seule et unique pratique - la maîtrise d'oeuvre - comment positionner ces autres « profils » ? La mention DEA renvoyant alors à une image beaucoup moins valorisée que le titre « architecte » car pas du tout instaurée.

Et dès lors, comment pouvons-nous justifier qu'un architecte maître-d'oeuvre mérite davantage de porter ce titre plutôt qu'un autre « type » d'architecte ? Cela signifie que toute personne étudiant en architecture, si elle souhaite un jour accéder au titre d'architecte, est obligée de pratiquer la maîtrise d'oeuvre. Et si nous avons vu que les architectes jouent de la valeur de ce titre pour légitimer leur pratique, l'emploi de cette étiquette sans la détention de la HMONP reste illégale. Ainsi, les vertus qu'offre la valeur symbolique de ce titre, restent attribuées à un nombre limité de personnes. Et bien sûr, les personnes détentrices de la mention architecte HMONP ou DPLG - attribuée avant cette réforme - n'exercent parfois pas uniquement au sein de la maîtrise d'oeuvre et donc à nouveau, en quoi sont-elles plus légitimes de porter un titre dont la définition ne colle pas précisément avec leur pratique ?

La valeur d'une étiquette dans la société

Tout compte fait, s'interroger sur les conditions nécessaires au titre d'architecte, c'est avant tout questionner sa valeur et la manière dont il est perçu par l'imaginaire collectif. En pointant du doigt le fait que l'accès à cette nomination nécessite un passage par la MOE, cela revient à dire que les détenteurs du DEA n'ont pas le même accès à la reconnaissance et à la valeur symbolique que représente cette étiquette.

Si nous rapportons cela à une vision plus générale, cela revient à se questionner sur la valeur des titres dans la société, titres qui nous permettent de nous situer chacun, les uns par rapport aux autres. Comme nous l'avons vu, en se présentant comme « architecte », la vision que l'interlocuteur aura de nous sera plutôt positive, nous associant à un travail intellectuel et valorisé. Faire ce constat d'une « inégalité » de reconnaissance, c'est donc se rattacher à l'image que l'on renvoie de nous-même dans la société et donc, questionner la valeur de notre pratique dans l'imaginaire collectif. Interroger le décalage entre « image(s) et réalité(s) » du métier d'architecte, c'est avant tout interroger notre propre représentation au sein de la société et tenter de comprendre en quoi ces étiquettes nous « offrent » une stature, une légitimité mais qu'elles ne reflètent pas toujours notre propre exercice.

D'ailleurs, la notion de « champ » développée par Pierre Bourdieu parle justement de cette idée selon

laquelle notre étiquette nous permet de parler de notre position dans l'espace social¹⁰. Si les architectes, par leur titre, semblent s'imposer dans la société et dans le champ architectural, il n'est pas certain qu'il s'agisse toujours d'une réalité. En fait, cela leur permet de revendiquer un certain prestige et une forte reconnaissance intellectuelle. Seulement, leur place de «dominants» est-elle toujours actuelle ? Ou ne sont-ils pas simplement à la recherche de ce maintien de dominance au sein du champ architectural et donc du maintien de leur position sociale ? Et donc, comment se situer vis-à-vis de ce titre en tant que futur architecte si celui-ci renvoie à une image valorisée mais qu'il ne parle pas d'une réalité professionnelle ?

Et finalement, ces titres parlent-ils de ce que nous sommes vraiment, de nos ambitions, nos positions et nos valeurs ? Notre position sociale doit-elle primer sur notre choix de pratique ? De mon point de vue, la qualification d'une personne à travers le titre qui devrait - traditionnellement - la définir, vient avant tout erroner la vision que nous pouvons avoir d'elle. Seulement, face à la complexité grandissante de notre société et du monde du travail et notamment avec l'apparition d'anglicismes, comment se nommer le plus justement possible ? Comment se nommer alors que l'image même de notre titre renvoie à une définition passée et idéale typique de notre pratique ? Et surtout, devons-nous faire le choix de nous nommer « justement », quitte à perdre une certaine reconnaissance ?

10. I. BOURDIEU, Pierre. In *Questions de sociologie*, Éditions de Minuit, Paris, 1981.

P. Bourdieu considère que dans tout «champ», un jeu de rivalités a lieu créant alors un rapport entre «dominants» et «dominés». Il s'agit donc d'un champ de force au sein duquel un phénomène de domination a lieu où chacun défend sa place. Dans le cas du champ architectural, les architectes ont historiquement le statut de dominant du fait d'une définition idéale-classique valorisée mais il semblerait du fait d'un nombre grandissant d'acteurs et d'une réduction de leur rôle dans la MOE, leur place de «dominants» pourrait être remise en cause.

La notion d'engagement chez l'architecte

Seulement, l'essentiel est-il de pouvoir se nommer, accéder à une légitimité ou plutôt d'être en phase avec soi-même et surtout se sentir à sa place ? Se sentir à sa place c'est donc parvenir à exercer en étant en adéquation avec soi-même et ses convictions. Nous l'avons vu, le terme d'architecte et il en va de même pour ingénieur, médecin, manager, consultant, artiste, professeur... renvoie à une image si générique et homogène qu'ils ne permettent pas une lecture précise et réelle de la pratique de ces individus. Mais dès lors, si la valeur de ces titres peut être biaisée par leurs définitions et leurs représentations homogènes et parfois dépassées, avons-nous besoin de celles-ci pour nous positionner au sein de la société ? Et la valeur de ce titre doit-elle primer sur l'engagement de chacun ?

La notion d'engagement questionne justement la valeur de cette étiquette : à la fin de ses études, et plus spécifiquement en architecture, il devient évident de se demander « quel architecte vais-je et veux-je devenir ? ». J'entends par là que la nomination d'architecte ne remplacera jamais le fond de notre pratique et de ce que nous souhaitons accomplir. Le terme de profession ou d'architecte ne pourra jamais parler de la diversité des pratiques et donc nous permettre de nous identifier distinctement les uns des autres. En d'autres termes, si le titre nous apporte une forme de légitimité nous attribuant le statut d'intellectuel et de savant, il ne peut expliciter ce que nous sommes en tant que personne et ce

que nous effectuons. Certes, être architecte nous attribue un crédit, une culture et une attitude mais il ne parle en rien de notre réelle prise de position au sein du champ architectural et plus largement au sein de la société.

Si la reconnaissance du terme « architecte » nous permet de nous assurer une place dans le monde de la construction, il ne détermine pas pour autant ce que nous sommes. Ainsi, cela importe-il d'être en cohérence avec la représentation de la profession ou n'est-il pas plus souhaitable de se forger sa propre image de ce que l'on désire être, en se détachant du titre « architecte » ? Avant-même de se nommer soi-même à travers une étiquette, n'est-il pas préférable de savoir ce que nous voulons devenir et accomplir ?

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

CONCLUSION

Ce mémoire trouve sa genèse dans l'envie mais aussi le besoin de comprendre ce qui m'a poussée à devenir architecte, bien qu'il y en n'ait jamais eu dans mon entourage ; comme un désir soudain, ne pouvant s'expliquer rationnellement. Sans doute encouragée et conditionnée par un milieu social favorisé, me poussant à la découverte du monde et des autres, du détail et de ce qui m'entoure, je me suis rapidement retrouvée dans les valeurs portées par les écoles au cours de ma formation et notamment au sein de l'ENSA Nantes.

Une attirance pour une profession valorisée, c'est certain, et dont l'image gravite autour d'une figure construite il y a plus de trois cents ans maintenant. Établie sous un régime monarchique, on lui a attribué un statut d'intellectuel, d'artiste et d'entrepreneur aux savoirs maîtrisés. Si cette image s'est affirmée au fil des époques à la fois dans

la fiction, au sein de la construction médiatique des « starchitectes » - et des moins « grands » - et donc dans l'imaginaire collectif, nous pouvons reconnaître que le parcours de cette profession a quelque peu évolué.

Les architectes ont su préserver cette image de l'artiste-savant, encouragés par l'instauration de leur profession au XVII^e siècle et les différents décrets qui la protègent, les éloignant alors du statut peu valorisé d'artisan. Cependant, les théoriciens de l'architecture puis les émancipations de Mai 68 sont venus remettre en cause l'enseignement et donc la pratique institutionnalisée des architectes. Au-delà d'un mouvement social national, les débats au sein de l'école des Beaux-Arts ont permis de questionner le rôle porté par les architectes et de voir en quoi leur pratique ne pouvait se limiter au cadre bâti. Un élargissement du champ des possibles donc, venant alors bouleverser la manière d'enseigner et d'envisager l'architecture.

L'arrivée de nouvelles disciplines au cœur des écoles telles que la sociologie, l'urbanisme, la géographie et tant d'autres, s'accompagne d'un changement significatif de l'organisation des marchés publics et de la fabrique du territoire au cours de ces dernières décennies. On voit alors un éloignement progressif de l'architecte de ses missions « originelles » centrées autour de la MOE vers un rôle de plus en plus élargi au-delà de la conception architecturale. Cet éloignement qui pourrait être considéré comme un déclassement mais que je

perçois avant tout comme la preuve d'une capacité d'adaptabilité et d'une détention de compétences pluridisciplinaires. La preuve aussi d'une évolution sans doute en lien avec une société changeante nous poussant à la spécialisation des pratiques. Et si on pouvait y voir une forme de spécialisation au sein même de la « profession d'architecte », je reste convaincue de la pertinence d'une formation pluridisciplinaire et généraliste, ouvrant ses étudiants à une multitude de pratiques, pas nécessairement en lien à la MOE.

Mais malgré ce refus de l'Institution à un moment clé de l'histoire de la profession, cette image archétypique de l'architecte persiste et il semblerait que les architectes jouent de celle-ci pour assurer leur place au sein du champ architectural. Nous pourrions y voir un paradoxe mais cette construction et cette préservation de ce qu'Olivier Chadoin appellera « identité professionnelle » m'aura finalement, malgré moi, incitée à faire ces études, convaincue qu'elles me mèneront à ce statut tant valorisé, tout comme les jeunes lycéens rencontrés à la JPO et aux entretiens d'admission. Ce travail autour de cette identité à forte valeur symbolique protège d'une certaine façon les architectes en légitimant leur pratique mais aussi en accédant à de nouveaux exercices en lien à leur formation et à leur regard pluridisciplinaire.

Par ailleurs, si ce mémoire vise à interroger la place entretenue par la profession au sein du

champ architectural et non pas comme un groupe indépendant, il aurait été intéressant de pousser les recherches sur l'impuissance parfois des architectes face aux logiques de marchés justement. Soumis au critère économique, ils restent tout de même responsables des édifices architecturaux par leur statut de « chefs d'orchestre » au sein de la MOE mais restent impuissants face à la présence, parfois, d'un manque d'intérêt des décideurs pour une architecture et un urbanisme qualitatifs. Malgré un engagement pour la protection du paysage et pour une architecture de qualité, écologique et sociale, ils restent tout de même soumis aux logiques économiques, poussant à restreindre leurs ambitions. Pour aborder ce point, il aurait sans doute été intéressant d'aller à la rencontre des architectes exerçant au sein de la conception architecturale afin de cerner plus justement les phénomènes qui s'y produisent. Aussi, dans l'idée de rendre davantage compte de la diversité des pratiques au sein de la profession mais aussi exercées par un même architecte, il serait judicieux d'établir des portraits de femmes et d'hommes architectes, ayant chacun leur vision des éléments gravitant autour de cette pratique.

Et si l'on parle d'une « identité professionnelle », il se cache derrière cette formulation au pouvoir rassembleur une diversité de pratiques, toutes parlant à leur façon de la richesse de la formation : que l'on soit architecte-urbaniste, architecte-scénographe, architecte-paysagiste... ou simplement architecte, on se rattache

d'une certaine manière à ce qui nous lie tous : notre formation commune qui nous offre une culture et une posture. Toutefois, à travers cette nomination de groupe qu'est la « profession », parvenons-nous réellement à nous retrouver en tant qu'individualité ? L'essentiel ne reste-t-il pas d'être l'architecte que nous voulons devenir ? Estimer qu'il faille se détacher du titre « d'architecte » pour se construire tout en légitimant sa place en l'employant semble à nouveau quelque peu contradictoire. Seulement, se détacher de tout ce qu'il peut représenter permet avant tout de se questionner sur soi-même et de comprendre l'architecte que nous désirons être. Je me suis moi-même construite autour de cette identité professionnelle qui finalement ne colle plus à la pratique que j'envisage d'avoir alors à quoi bon se rattacher à un titre si sa définition ne colle pas à la notre ? Et finalement, existe-t-il vraiment une unique définition de l'architecte ou n'est-ce pas simplement celle d'un architecte pluriel ?

Si l'écriture de ce mémoire est née d'un constat personnel et quelque peu désillusionné, il a finalement abouti à une prise de conscience : la chance de s'être construite au travers d'études nous ouvrant vers une multitude d'horizons. Ce travail de mémoire marque donc une étape dans mon parcours d'étudiante mais avant tout

d'individu. En écoutant les jeunes lycéens lors de leurs entretiens, j'ai pris conscience du chemin parcouru.

Le chemin qui m'a menée aux études d'architecture mais avant tout celui qui m'a fait grandir. Je reste persuadée que les études en architecture nous poussent et nous aident, chacun à notre façon, à trouver notre voie en tant qu'architecte mais avant tout en tant que personne.

Je crois que ce sujet d'écriture était né en moi, quelques temps avant, à la fin de ma licence et lors du « Mémoire vive ». Exercice court et condensé, je ne m'étais pas attardée sur le sujet, lui accordant uniquement une dizaine de pages. Et puis le master : que fais-je ici ? Qu'est-ce qui me rend légitime à devenir architecte ? Et puis c'est quoi être architecte ?

Et si je reprochais à mon cursus un décalage entre image et réalité, j'ai avant tout redécouvert cette réalité à travers cette écriture de mémoire mais aussi durant ces deux années de master et toutes les rencontres que j'ai pu y faire : la rencontre de professionnels mais avant tout de personnes engagées voire passionnées.

Je suis partie d'un questionnement autour de l'incertitude du métier d'architecte et de son image, ce qui aura finalement abouti à un changement de ma pensée. Si me suis peu à peu interrogée durant ces années d'études sur ma

place au sein d'une école d'architecture, c'est peut-être que je n'avais pas encore réussi à cerner et à définir concrètement ce qu'était «être architecte». Aujourd'hui, je ne serais en mesure d'en donner une définition claire, nette et précise, tant celle-ci ne représenterait pas toute la richesse mais aussi parfois les coups durs d'une réalité. En revanche, ce travail mais avant tout mes rencontres, mes doutes à exercer ce métier un jour puis enfin ce gain de confiance m'ont permis aujourd'hui de mieux cerner l'architecte que je veux devenir. Sans parler de pratique ou d'exercice pur, c'est plutôt sur le plan de la pensée et de l'engagement que je me suis convaincue de ma place ici. J'ai appris à regarder autrement, à me questionner et m'ouvrir au monde.

Avant mon entrée à l'école, mon envie de devenir architecte se rattachait à l'image valorisée du métier : je m'imaginai construire grand, marquer d'une certaine façon le territoire par ma pensée et mon dessin, comme l'on voudrait définir le rôle de l'architecte. Aujourd'hui, plutôt que de marquer mon passage sur le territoire, je vois ma pratique davantage comme une responsabilité d'offrir une architecture qualitative et généreuse à tous. Je reste convaincue que mes deux expériences professionnelles - que ce soit à Brest auprès de Yannick Jégado et Claire Bernard ou à Nantes chez Vendredi Architectes - auront enrichi ma vision et ma projection pour plus tard. Sans doute me suis-je retrouvée dans les valeurs sociales défendues par leurs engagements mais aussi avec

lesquelles j'ai grandi durant mon enfance ; j'ai compris le sens de ma pratique : construire pour les autres est la plus grande des richesses. Aussi, un rapport au paysage toujours fort, paysage que l'on se doit de comprendre, respecter et aussi préserver ; un paysage que j'ai d'abord appréhendé durant mon enfance à la campagne, sa ruralité puis que j'ai (re)découvert ici à Nantes mais aussi ailleurs, à Milan, à Brest ainsi que durant mes voyages et trajets quotidiens.

Si l'on devait parler de pratique, je crois que la conception architecturale est quelque chose à laquelle je suis toujours attachée. Bien que j'en ai beaucoup douté, et encore aujourd'hui, je me suis finalement convaincue que celle-ci n'est pas uniquement réservée à une élite à la recherche d'une forme de notoriété mais qu'elle peut se construire autour d'une envie d'offrir une architecture modeste mais non pas moins généreuse.

Aussi, une réalité économique bien souvent difficile et que j'ai finalement peu abordé dans ce mémoire. Car j'ai compris, en écrivant, que la réalité dont je voulais parler n'était pas forcément économique. Bien que j'ai conscience que je n'aurais peut-être jamais accès au même niveau de vie que celui avec lequel j'ai grandi, j'ai vite compris que considérer la pratique de l'architecte à travers le critère économique ne ferait jamais honneur à la richesse du métier. De plus, partant d'une désillusion sans doute très personnelle mais aussi partagée avec

mes camarades, j'ai finalement pris conscience que mes études et ma future pratique ne se résumerait pas à gagner sa vie ou non - dans la limite du raisonnable et du viable bien sûr. En fait, ma pensée a quelque peu évolué et j'ai finalement compris que mon épanouissement résiderait dans le sentiment d'être à sa place et de se sentir utile. Bien sûr, j'ai totalement conscience que ma pratique sera bien souvent semée d'embûches, de doutes aussi, de fatigue, d'un sentiment d'accomplir un travail dévalorisé malgré un titre parfois « sur-côté » mais je sors vraiment de ces études avec la sensation d'avoir grandi et je sais pertinemment que je n'aurai jamais grandi de cette façon et avec autant de chance et de richesse nul part ailleurs.

Alors, à la question « quelle architecte devenir ? », je répondrai simplement et sans doute très naïvement : une architecte dont je partage les valeurs, qui me rend épanouie et qui n'éteint pas ma soif de découverte.

ANNEXE MÉTHODOLOGIQUE

Outils et méthodes de la recherche : décrire une scène de terrain

Encadré par Laurent Devisme

L'architecte et ses clients

Dans mon travail de mémoire, je questionne les « images et réalités » du métier d'architecte. Je m'intéresse à la représentation sociale de l'architecte et à la manière dont son image s'est construite à travers différents médias. Dans le cadre de cet UET « Outils et méthodes de recherche », j'ai jugé intéressant de décrire des scènes de films où la profession d'architecte est interprétée. L'idée est de décrire la manière dont l'architecte est représenté à travers le jeu d'acteur pour cerner la représentation qui peut être faite du métier. J'ai donc décrit trois scènes extraites de trois œuvres : les films *The Architect* (2016) et *3 fois 20 ans* (2011), ainsi qu'un épisode de la série *How I Met Your Mother* (2009). Dans ces trois documents, les acteurs principaux sont architectes et nous les voyons confrontés à leurs vies professionnelles mais leurs manières de faire et d'aborder leur travail sont propres à chacun. Ainsi, cette série descriptive « L'architecte et ses clients » retranscrit l'attitude de l'architecte face à ses

clients et sa façon de communiquer et de faire projet. Ces trois extraits ne sont pas du même registre, ils pourraient parfois même tendre vers l'absurdité mais ils ne sont pas jugés pour leur qualité cinématographique, ils ont surtout un intérêt dans l'interprétation du métier d'architecte qu'ils présentent.

Ce travail descriptif de scène vidéo fût intéressant dans la précision qu'il propose. En effet, en ayant le contrôle sur la lecture de la vidéo, il est possible de la regarder à plusieurs reprises pour donner le plus de précision possible à ce que nous voyons, contrairement à une description instantanée dans le réel qui demande davantage d'attention pour ne rien manquer de la scène qui se produit sous nos yeux. J'ai donc visionné une première fois le film dans sa globalité puis une fois la scène repérée, je l'ai regardée plusieurs fois pour en proposer une description la plus précise et fidèle possible.

Cependant, ce type de description m'est paru parfois difficile car je me suis sentie à la fois omnisciente car je connaissais l'ensemble de la situation ayant amené à cette scène mais malgré tout, la caméra fait des cadrages précis et fait alors abstraction du reste de l'espace et cela nous empêche d'apprécier l'environnement, le contexte et les personnages dans leur ensemble. De même, en étant simple observatrice et non actrice de la scène de cet univers fictif, je me suis demandée si l'emploi de la première personne aurait été judicieux pour retranscrire un ressenti et un point de vue. Seulement, j'ai jugé que l'usage d'un point de vue omniscient serait plus cohérent et plus évident pour l'écriture et l'interprétation d'une scène que je n'ai pas vécue mais seulement observée.

Enfin, le format vidéo implique la présence de nombreux dialogues et j'ai donc décidé de ne retranscrire que ceux que je jugeais intéressants vis-à-vis de mon sujet

et de les mettre en avant. De plus, l'enjeu principal est de ne pas tomber dans une « paraphrase abusive » des conversations, c'est-à-dire de ne pas simplement transposer ce qui est dit sans parvenir à interpréter et apporter quelque chose en plus au lecteur. L'idée est de retranscrire une émotion, une ambiance ou un jugement, ce qui apporte sans doute davantage de matière.

Un égocentrisme embarrassant

PARKER Jonathan, *The Architect* (2016), 95 minutes.

Un bâtiment fait de tôle et de métal, au cœur de la vie urbaine. Son architecture, à sa forme et à sa structure singulières, vient en contraste avec son environnement plus monotone. Il s'impose dans cette rue en tant qu'entité ouverte sur la ville, nous invitant à regarder à travers ses grandes façades vitrées. Ce jeu de transparence permet de voir ce qu'il s'y passe, malgré l'amas d'étagères en façade, plus ou moins remplies de rouleaux de calque et de papier empilés ; l'image d'un endroit plein de vie et d'activité.

Le désordre règne à l'intérieur mais cela semble être un désordre organisé : des maquettes parsemées çà et là, des croquis, des esquisses, des échantillons de matériaux, des prototypes, des planches, des palettes de couleurs ; des représentations de projet architecturaux exposées les unes à côté des autres, tel un catalogue. Ce sont sans doute la preuve d'un travail créatif acharné mis en scène dans un espace pourtant presque dépourvu de vie humaine.

L'écriteau Sullivan + Moss, fait de bois et de métal, nous indique la présence de plusieurs associés dans cette agence. Mais au cœur de cet open-space, un homme. D'une concentration infaillible, il donne de nombreux coups de crayons, sans ne jamais quitter son plan de

travail du regard. Rien ne semble le perturber et son sérieux et sa placidité lui donne une image à la fois froide et rigide. Seul, ses mouvements tranchent avec le calme et le silence présents autour, donnant la sensation que le temps s'est arrêté et que tous ces objets sont posés là depuis un moment. D'une élégance discrète, sa tenue pensée dans les moindres détails se heurte à cet espace désorganisé ; il ne fait pas partie du décor.

Puis l'arrivée d'une jeune femme rompt ce calme ambiant. Un signe de la main à travers la fenêtre attire son attention et l'architecte quitte des yeux son travail pour l'inviter à rentrer, d'un sourire sérieux mais chaleureux. Cette cliente potentielle ne manque pas de le complimenter et de s'enthousiasmer pour son travail, éloges qu'il reçoit non sans humilité et qui lui font décrocher un sourire charmeur. Après de brefs échanges autour de leur appel téléphonique, l'homme se révèle. Gentleman, souriant, charmeur, enjoué, c'est un tout autre personnage. Le jeu d'acteur semble être mis en route : l'opération séduction peut commencer.

« Je ne serai jamais un grand architecte sans de grands clients... »

La conversation ne tourne plus qu'autour de sa personne : sa pratique, ses créations, ses méthodes de travail, sa vision de l'architecture ; que de sujets pour convaincre cette femme qu'il est l'architecte qu'il lui faut. S'en suit alors un enchaînement de phrases pré-conçues à ressortir aux bonnes personnes, au bon moment.

« Avec un bout de papier, je me sens libre ! Je pourrais redessiner Paris en une demi-heure ! »

Ce mélange d'égoïsme et d'hypocrisie met quelque peu mal à l'aise. Trois coups de crayons et il libère

fièrement sa créativité en esquissant un volume de bâti. La jeune femme ne semble pas perturbée mais elle peine à se positionner face à ce personnage qui cherche à l'impressionner et la convaincre de son éventuel talent.

Un homme absent

GAVRAS Julie, *3 Fois 20 ans* (2011), 88 minutes.

« On vient pour la réunion, bonsoir ! »

Une vingtaine de personnes âgées rentrent une à une dans un appartement luxueux de la banlieue Londonienne. Loin d'être gênés de s'introduire dans l'intimité du foyer, les seniors s'installent confortablement sur les sofas du salon, prêts à discuter autour de la cheminée en marbre. L'ambiance qui règne ici est plutôt chaleureuse : lumières tamisées aux quatre coins de la pièce, grande hauteur sous plafond, objets d'antiquité qui ornent l'espace, parquet au sol, cheminée de marbre, moulures... La réunion se passe dans un environnement d'un certain standing.

Adam, soixante ans, architecte à la renommée mondiale, se voit chargé d'une mission : dessiner un nouveau modèle de maison de retraite. Habitué aux projets d'aéroports, l'enjeu de cette réunion est d'entendre les réclamations de ses clients. Pas averti que cette rencontre se déroulerait à son propre domicile - sa femme souhaitait l'aider dans son travail - il écoute tout de même avec attention le propos.

Il se retrouve face à ce groupe d'inconnus, amassés au centre de la pièce, en restant en retrait au pas de la porte. Homme sérieux, élégant et discret, il parvient tout de même à s'imposer et à invoquer le respect par son charisme et sa prestance naturels.

Les Panthères Grises, tel est leur nom, sont persuadées que de « discuter avec les futurs occupants du bâtiment qu'il va construire » sera bénéfique pour l'architecte. Finalement, cette discussion prendra plus la forme d'un monologue : ils évoquent tour à tour leurs problèmes avec leurs habitats actuels mais parlent surtout de leurs envies pour le futur. L'architecte se contente d'acquiescer à chacune des remarques avec un léger sourire, comme s'il souhaitait s'effacer au maximum de l'espace pour devenir un simple auditeur et ne pas prendre part à la discussion.

« Des habitats écologiques, transgénérationnels avec des espaces collectifs »

Adam ne semble pas surpris du vocabulaire et de la maîtrise du sujet de ses clients. Ils emploient chacun un langage familier à l'architecte, en citant des termes relativement précis, tels des « mots clés » que pourrait employer l'architecte lui-même pour vendre son projet. Une femme en vient même à citer Franck Lloyd Wright, grand architecte américain, pour expliquer l'importance du rôle du concepteur qui doit savoir tenir compte des usages dans son dessin.

« Nous avons la sagesse, le bon sens, l'expérience mais nous n'avons aucun modèle »

Cette aisance à discuter de ce projet est sans doute une marque de l'enthousiasme et de la motivation de ces individus dans la construction de leurs futurs logements mais le contraste qui se crée avec la quasi absence de l'architecte interroge sur son intervention et sur le parti qu'il souhaite prendre. Ce personnage s'efface petit à petit, submergé par leurs propos, jusqu'à ce qu'il les remercie et qu'il prenne congé.

Emportés par le pathos

BAYS Carter et CRAIG Thomas, *How I met You Mother*, saison 4, épisode 8 (2009)

Sept hommes sont assis autour d'une table dans une salle de conférence entièrement vitrée donnant sur les bureaux voisins ; ce sont les dirigeants d'une grande banque New-Yorkaise, la Goliath National Bank. Tous vêtus de costards-cravates, ils semblent concentrés face à ce qu'il leur sera présenté dans un instant : crayon à la main, de nombreux dossiers sur la table ; tous regardent vers le mur de projection. Et pour cause : l'heure est venue de sélectionner le projet du nouveau siège de la banque parmi les propositions des deux agences mandatées.

« Elle reflétera la force et la stabilité de la Goliath National Bank ! »

Les poings serrés vers l'avant, le regard ferme droit dans les yeux de ses clients, le premier architecte, Ted Mosby, s'exprime sûr de lui. Accompagné de deux associés, Ted appuie son propos avec une perspective illustrant le projet : une tour monumentale et brutaliste, s'imposant dans la skyline New-yorkaise. La présentation se veut très formelle : une fois le discours terminé, les hommes d'affaires applaudissent, les architectes se retirent et la délibération peut débiter.

Mais à peine ont-ils le temps de manifester leur enthousiasme sur le projet tout juste dévoilé et d'accueillir la deuxième équipe qu'une apparition fulgurante a lieu : extinction des lumières, faisceaux lumineux, fumigènes, musique de fond entraînante... ont voulu faire les choses en grand.

« Vous, Goliath National Bank, vous êtes les meilleurs.
Jeunes, fringants. [...] Qui vous défie est écrasé !
Votre tour rappèlera tout cela ! »

Trois hommes vêtus de noir, lunettes opaques sur le nez, animent en un instant la salle de réunion accompagnés de leurs guitares et plongent leurs clients dans un tout autre univers. Un claquement de doigt et une maquette apparaît à travers la fumée : un cactus géant à la tête de tyrannosaure rex crachant du feu. L'émerveillement se fait ressentir : un à un, les hommes d'affaires s'extasient devant cette tour miniature venue d'ailleurs.

« Je l'ignorais, mais j'en rêve depuis toujours. »

Les Sven ont su convaincre le chef de comité en touchant un point sensible. Lui qui a toujours adoré les dinosaures, exprime ouvertement son engouement et voit ce projet comme une évidence. Il le reconnaît lui même, le projet de Ted Mosby est bien mais celui des Sven est mieux : il représente ce dont il n'aurait jamais osé rêver.

Le show des Sven a primé sur la présentation plus conventionnelle de Ted Mosby et les clients, emportés par le pathos, ont vite oublié l'enjeu de ce projet : promouvoir l'image de la Goliath National Bank. Mais il reste incertain qu'un tyrannosaure attirera les investisseurs.

Questionnaire aux futurs étudiants en architecture - Journée Portes Ouvertes de l'ENSA Nantes janvier 2018

En quelle année êtes-vous né(e) ?

.....

Où êtes-vous inscrit(e) actuellement ?

lycée filière générale :

lycée filière professionnelle :

études supérieures :

autre :

Avez-vous déjà effectué un stage ou eu une toute autre expérience en lien avec l'architecture ?

Oui :

Non

Visitez-vous des bâtiments ou des expositions relatives à l'architecture ?

Oui :

Non

Lisez-vous des revues ou des livres d'architecture ?

Oui :

Non

Regardez-vous des émissions/documentaires télévisés en lien avec l'architecture ?

Oui :

Non

Avez-vous un proche exerçant dans le monde de l'architecture ?

Oui :

Non

Quelle image avez-vous de l'architecte ?

Un chef d'entreprise

Une personne autoritaire

Une personne d'autorité

Une personne débordant de créativité

Une personne au niveau de vie élevé

Une personne charismatique

Une personne au service des autres

Une personne terre-à-terre

Une personne aux idées utopiques

Une personne médiatisée

Une personne liée à la politique

Une personne prenant soin de son image

Autre :

Depuis quand êtes-vous intéressé(e) par les études d'architecture ?

.....

Par quoi êtes-vous intéressé(e) dans les études d'architecture ?

L'exercice du projet

Le travail en équipe

Les sciences humaines

Les sciences et techniques pour l'architecture

L'histoire de l'art et de l'architecture

Les ateliers manuels

L'apprentissage d'outils numériques

Autre :

Avez-vous déjà une idée de ce que serait votre vie professionnelle d'architecte une fois diplômé(e) ?

Oui :

Non

Questionnaire aux élèves de master et jeunes diplômés de l'ENSA Nantes mai 2019

Vous êtes :

Une femme
Un homme

En quelle année êtes-vous né(e) ?

.....

Êtes-vous étudiant(e) ou jeune diplômé(e) ?

Master 1
Master 2
Jeune diplômé(e)

Si vous êtes étudiant(e), avez-vous déjà eu une expérience professionnelle en lien avec l'architecture ?

Oui
Non

Quelle image avez-vous de l'architecte ?

Un chef d'entreprise
Une personne autoritaire
Une personne d'autorité
Une personne débordant de créativité
Une personne au niveau de vie élevé
Une personne charismatique
Une personne au service des autres
Une personne terre-à-terre
Une personne aux idées utopiques

Une personne médiatisée
Une personne liée à la politique
Une personne prenant soin de son image
Autre :

Quelle est votre vision de la profession et de votre avenir professionnel ?

Optimiste
Plutôt optimiste
Plutôt pessimiste
Pessimiste

Prévoyez-vous d'exercer ou exercez-vous dans un domaine en lien avec vos études d'architecture ?

Oui
Non

Si non, quelle reconversion ?

.....

Prévoyez-vous d'obtenir ou avez-vous déjà la mention HMONP ?

Oui
Non

Si vous souhaitez exercer ou si vous exercez dans la « conception architecturale », de quelle pratique s'agit-il ?

Maîtrise d'œuvre
Suivi de chantiers
Administration / gestion
Programmation
Conseil
Études techniques

BIBLIOGRAPHIE**OUVRAGES**

BOURDIEU, Pierre. *Questions de sociologie*. Paris : Éditions de Minuit, 1981.

BRÉON, Emmanuel & al. *L'Architecte. Portraits et clichés*. Paris : Norma, 2017.

MANIAQUE Caroline, MARANTZ Eléonore et VIOLEAU Jean-Louis. *Mai 68, l'architecture aussi !*, B2 Éditions, 2018.

MARREY, Bernard. *Architecte : du maître de l'oeuvre au disagueur*. Paris : Éditions du Linteau, 2013.

RINGON, Gérard. *Histoire du métier d'architecte en France*. Presses Universitaires de France, 1997.

POUILLON, Fernand. *Lettre à un jeune architecte*. Paris : Éditions du Linteau, 2010.

VIOLETT-LE-DUC, Eugène. *Entretiens sur l'architecture*. Bruxelles : Mardaga (1977), 1863.

MOULIN, Raymonde. *Les Architectes : métamorphoses d'une profession libérale*. Paris : Calmann-Lévy. 1973

TRAVAUX UNIVERSITAIRES

CHADOIN, Olivier. *Être architecte : les vertus de l'indétermination - Une sociologie du travail professionnel*. France : Presses Universitaires De Limoges Et Du Limousin, 2013.

TAPIE, Guy. *La Culture architecturale des français*. Paris : Presse de Sciences Po, 2018.

TAPIE, Guy. *Les architectes à l'épreuve de nouvelles conditions d'exercice*, thèse de doctorat en sociologie, sous la direction de François Dubet. France : Université Victor Segalen Bordeaux II, 2000.

Laboratoire Architecture, usage, altérité (LAUA), éd. *Lieux communs n° 17: les mondes de l'architecture*. Nantes: Ecole d'architecture de Nantes, 2015

SITES INTERNET ET REVUES EN LIGNE

Observatoire de la profession d'architecte, archigraphie 2018 : https://www.architectes.org/sites/default/files/atoms/files/archigraphie-coul-2016-web_0.pdf

Loi n° 85-704 du 12 juillet 1985 relative à la maîtrise d'ouvrage publique et à ses rapports avec la maîtrise d'oeuvre privée. [Consulté en mai 2019]. Disponible sur le site : <https://www.legifrance.gouv.fr/>

FILMOGRAPHIE

VIDOR King (réalisateur). *Le Rebelle (The Fountainhead)*. Henry Blanke, 1949, 114 minutes.

CARCAS Carlos et LÓPEZ AMADO Norberto (réalisateur), *How Much Does Your Building Weigh, Mr. Foster ?* Art Commissioners Production, 2010, 78 minutes.

ASTRUP SCHRÖDER Kaspar (réalisateur), *Big Time*. Sara Stockmann, 2017, 90 minutes.

BAYS Carter et CRAIG Thomas (réalisateur), *How I met You Mother*, «Woo !», saison 4, épisode 8, Jamie Rhonheimer, 2009, 22 minutes.

LLOYD Phyllida (réalisateur), *Mamma Mia !* Relativity Media, 2008, 109 minutes.

PARKER Jonathan, *The Architect*. Catherine DiNapoli 2016, 95 minutes.

FAVRAT François (réalisateur), *La Sainte Victoire*. Les Films Du Kiosque, 2009, 105 minutes.

GROENING Matt (réalisateur), *Les Simpson*, «Le bon, les brutes et la balance» saison 16, épisode 14, Matt Selman, 2005, 42 minutes.

ROHMER Éric (réalisateur), *L'Arbre, le Maire et la Médiathèque*, Compagnie Éric Rohmer, 1993, 112 minutes.

ICONOGRAPHIE

Marguerite Gérard (1761-1837), *portrait de Claude-Nicolas Ledoux*, huile sur bois, 29,7x24,8 cm, 1788-1789. Paris, Musée Cognac-Jay. <https://fr.wikipedia.org/wiki/Fichier:Marguerite-Gerard-Portrait-Ledoux.jpg>

Adolphe Crespin (1859-1944), *Paul Hankar, architecte*, planche extraite des Maîtres de L'Affiche, chromolithographie, 1894, Victoria & Albert Museum. https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/2/25/Adolphe_Crespin_1897.jpg

Vittoriano Rastelli (1936), *Renzo Piano*, Corbis via Getty Images, Gênes (Italie), 2007.

<https://www.thoughtco.com/renzo-piano-pritzker-winning-architect-177867>

Nina Leen (1909-1995). *Portrait de Le Corbusier*, Getty Images, Suisse, 1946.

<https://www.pamono.fr/designers/le-corbusier>

Dmitry Ternovoy. *Portrait de Zaha Hadid*, Bakou 2013.

<http://ilovegreeninspiration.com/ilovegreeninspiration-fashionmagazine-marinellarauso-zahahadid-architettura-11-2/>

Rene Habermacher. *Portrait de Rudy Ricciotti*, France, 2017.

<http://www.archistorm.com/tribune-rudy-ricciotti/>

Sébastien Leclerc (1637-1714), *L'Académie des Sciences et des Beaux-Arts*, 1788, Bibliothèque nationale de France, département Estampes et photographie, RESERVE QB-201 (73)-FOL.

<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b8407310n.item>

Armand Peter, *Défilé des élèves architectes de l'École régionale d'architecture de Strasbourg*, 31 mai 1968, Coll. particulière

<https://www.metropolitiques.eu/Relire-Mai-68-et-l-enseignement-de-l-architecture-La-longue-gestation-d-une.html>

La Maison sur la cascade (1939), Frank Lloyd Wright (1867-1959) : <https://share.america.gov/fr/la-maison-sur-la-cascade-un-chef-doeuvre-darchitecture-americaine/>

Musée Juif de Berlin (2001), Daniel Libeskind (1946)

<https://libeskind.com/work/jewish-museum-berlin/>

Villa Savoye (1931), Le Corbusier (1887-1965) :

<http://histart.over-blog.com/2016/05/villa-savoie-le-corbusier.html>

TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE

11

INTRODUCTION

15

CHAPITRE I

Se représenter l'architecte, figure aux multiples portraits

15

L'architecte, figure caricaturée par la fiction

18

Entre charisme et réussite sociale

18

Une créativité débordante

19

L'architecte, homme pragmatique, fait de compromis

21

L'agence : lieu d'effervescence créative et intellectuelle

22

Quand l'architecte se met en scène

23

Du XVII^e siècle à aujourd'hui : la place du portrait dans la représentation de l'architecte

24

L'affirmation de codes de représentation

28

Entre représentation sociale et star-system : la construction médiatique des architectes

30

CHAPITRE II**Comprendre l'histoire d'une profession
instaurée, en perpétuelle mutation**

35

**L'institutionnalisation d'une profession
et la protection de son titre**

36

L'Académie Royale : le fondement de la profession 36
 L'instauration d'une profession de groupe 41
 Le monopole de l'architecte 42

**De l'École Nationale des Beaux Arts en passant par l'ère
industrielle puis Mai 68 : la remise en cause d'un modèle
historiquement intégré**

44

Les architectes, attachés à des valeurs passées ? 44
 Le bouleversement d'un enseignement institutionnalisé ou une
 nouvelle façon d'envisager l'architecture 48
 Un changement de la composition des étudiants en
 architecture et une augmentation des effectifs 52

CHAPITRE III**S'intéresser à l'architecture : avoir une vision
fantasmée de la profession ?**

59

Une vision restreinte des études et de l'architecture

59

La créativité, la technicité et le sens du collectif, des
 compétences préalables à détenir ? 65
 Les sciences humaines et le projet, les grands oubliés ? 70
 L'avenir professionnel en tant qu'architecte : entre imprécision
 et travail libéral 72
 Une connaissance architecturale moindre, centrée autour des
 grands projets et des grands noms 74

**Se familiariser à l'architecture : entre modes
d'acquisition restreints et influence du cercle familial**

79

L'émergence du numérique aux dépens de la lecture et
 des visites culturelles 79
 L'influence du cercle familial : la valeur symbolique
 d'une profession valorisée 83

Existe-t-il un « profil » pour étudier l'architecture ?

85

CHAPITRE IV**Étudier l'architecture :
découvrir la réalité d'une profession**

95

Une ouverture vers d'autres champs disciplinaires

100

Une vision plus élargie de l'architecte 100
 Des trajectoires professionnelles centrées autour de la
 conception architecturale mais s'ouvrant aussi à d'autres
 domaines 105

**Des trajectoires vers la « conception architecturale »,
pour quelle(s) pratique(s) ?**

109

Un rôle au-delà de la maîtrise d'œuvre ? 109
 Un sentiment de désillusion pas totalement présent 112

CHAPITRE V

**Devenir architecte :
questionner la valeur d'un titre** 119

La place de l'architecte au sein du champ architectural 120

Le champ architectural : comprendre un changement
profond de la production urbaine et architecturale 120

Un multi-positionnement au sein du champ
architectural 125

**Entre formation généraliste et spécialisation
que choisir ?** 127

Vers une spécialisation de la formation ? 127
L'assurance d'une valeur symbolique forte 129

**Entre prise de position et croyance sociale :
quelle valeur apporter à ce titre ?** 131

L'ambiguïté d'un titre 131

La valeur d'une étiquette dans la société 133

La notion d'engagement chez l'architecte 135

CONCLUSION 139

ANNEXE MÉTHODOLOGIQUE 149

BIBLIOGRAPHIE 163

TABLE DES MATIÈRES 167

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Ce mémoire interroge l'incertitude gravitant autour de la profession d'architecte, à plusieurs reprises représentée dans la fiction et au sein de la société. Une figure, souvent fantasmée mais dont on ne connaît jamais vraiment le métier et que j'ai moi-même redécouverte au cours de ces cinq années d'études à l'ENSA Nantes.

Et si la société et les architectes eux-mêmes ont tendance à représenter l'architecte autour de l'artiste-concepteur exerçant en libéral, comment alors se construire en tant que future architecte ? Finalement, cette incertitude autour de son image n'est-elle pas simplement le reflet de l'incertitude présente au sein de cette *profession architecte* ?

Comme une forme d'introspection, ce mémoire présente au travers de mes recherches et enquêtes le cheminement de ma pensée au cours de ces cinq dernières années : ma position de lycéenne développant un intérêt pour l'architecture, mon statut de candidate auprès de différentes ENSA, mon cursus à l'ENSA Nantes puis ma posture à la veille de l'obtention de mon diplôme.